

Le Midi Rouge

N°30, Décembre 2017

Directeur de Publication :
Nicolas MARTY
Rédacteur en Chef :
Patrick VAZEILLES
Secrétaire de rédaction :
André BALENT
Commission paritaire :
N° ISSN : 1778 – 8927
Imprimerie Altiprint
66120- ÉGAT
Abonnement institutionnel :
15 €, port inclus
Abonnement individuel :
7 €, port inclus
Adhésion (avec abonnement) :
15 €, port inclus

Comité de lecture :
André BALENT
Jacques BLIN
Hélène CHAUBIN
Raymond HUARD
Nicolas MARTY
Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATIONp. 2

NOTES DE RECHERCHES :

Jacques Blin : Regards sur les mouvements d'ouvriers coiffeurs dans l'Hérault (1902-1936)p. 3
Pierre Chevalier : « L'unique chose qui m'importe, disait-il à ses fils, c'est ce que tu fais, pas ce que tu dis » : François Rouan (Foix 1914, Montpellier 1992).....p. 9
Francesca Fabre, Brigitte Payrou-Neveu : Une correspondance inédite de Lucette Pla-Justafre à Pablo Picasso (13 juin 1950), prélude aux expositions consacrées à Picasso par le PCF en 1953 à Céret et en 1954 à Perpignan.....p. 27
Georges Sentis : Les archives de militants communistes, parmi lesquelles celles d'André Stil, déposées aux archives départementales des Pyrénées-Orientales.....p. 31

LECTURES CHOISIES :

André Balent : Fabrice SUGIER et Monique VÉZILIER, *Le Gard dans la guerre 1939-1945*, préface de Jean-Marie GUILLON, Clermont-Ferrand, De Boré, 2017, 452 p.p. 35
Richard Vassakos : Gilbert GAUDIN, *bonne 1939-1945. Une ville du Midi dans la guerre*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2014, 220 p.....p. 37

BIOGRAPHIES :

Gauthier Langlois : Henry Fortuné [de son vrai nom Sixte Casse ou Sixte-Casse Henry].....p. 39
André Balent : Rauze Marie-Anne [née Gaillarde Marie, Anne, Rose épouse Comignan].....p. 41
Justinien Raymond : Peyrevidal Noël, Marius.....p. 46

PRÉSENTATION DU MAITRON :

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément le *Maitron*, recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant certaines de leurs biographies par ailleurs publiées dans le *Maitron*. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Autour du *DBMOMS* ont vu le jour (ou sont en cours) plusieurs dictionnaires spécialisés comme celui des cheminots ou celui des fusillés et exécutés de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que plusieurs dictionnaires internationaux.

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon

c / o Hélène Chaubin, rue Armand Jamot, 34 000 Béziers-

06 64 88 57 35 ; helene.chaubin@wanadoo.fr

Pour tout envoi et règlement, contactez le trésorier, secrétaire de la rédaction :

André Balent

29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan

04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69 ; cat-ab-balent@wanadoo.fr.

NOTES DE RECHERCHES :

REGARDS SUR LES MOUVEMENTS D'OUVRIERS COIFFEURS DANS L'HÉRAULT (1902-1936)

Ayant pris connaissance de la grève des garçons coiffeurs de Sète pendant l'année 1905, j'ai voulu élargir mon regard afin de voir ce que ce mouvement pouvait traduire pour cette profession. L'étude et la relation des mouvements sociaux se tournent souvent vers des métiers ou des corporations liés à la production et à l'industrie et beaucoup de professions qui s'inscrivent dans l'environnement social échappent à de études qui permettraient d'élargir le regard sur le mouvement ouvrier. Afin de réinscrire cette profession dans les turbulences sociales de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, j'ai essayé d'appréhender les mouvements des garçons coiffeurs au travers des *Statistiques des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage* (période 1890 à 1933) éditées par le ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, direction du travail¹.

De 1890 à 1902 :

La première grève recensée fut celle de Marseille du 1^{er} au 8 août 1890. 50 coiffeurs demandaient la réduction du temps de travail. Leur mouvement se conclut par un échec.

Du 16 au 19 août 1892 se déroula une grève des cochers à Paris. Au cours d'une réunion de ceux-ci, un délégué de la Chambre syndicale des ouvriers coiffeurs vint exposer devant les grévistes la situation déplorable des ouvriers coiffeurs, dans les maisons dites « *de cochers* », qui se trouvaient aux abords de presque tous les dépôts. Ces maisons de coiffure restaient ouvertes jusqu'à 3 ou 4 heures du matin, obligeant les ouvriers à dix-sept et dix-huit heures de présence. La Chambre syndicale des coiffeurs avait donc fait demander aux cochers de se faire raser comme tout le monde dans le jour, en tenant compte de cette situation.

Le premier congrès des Syndicats ouvriers des coiffeurs de France et du canton de Genève (qui constituaient la Fédération nationale des syndicats ouvriers coiffeurs de France), se tint à Lyon les 2, 3 et 4 septembre 1894.

Du 3 au 8 février 1895, les ouvriers de Grenoble firent grève pour demander la réduction des horaires de travail.

Du 7 au 30 juin 1896, ce fut la grève des coiffeurs de Toulon qui demandaient de cesser le travail le dimanche à 5 heures. Ils se heurtèrent au refus des patrons. Du 3 au 4 juillet ce sera celle des coiffeurs de Marseille suivie par 100 ouvriers, pour une revendication identique. Celle de Marseille se termina par une transaction, par contre celle de Toulon, suivie par 38 ouvriers, vit 23 d'entre eux condamnés pour atteinte à la liberté du travail.

Du 21 juillet au 4 août 1900, grève des ouvriers coiffeurs de Lyon. Leur demande portait sur la réduction du temps de travail : fermeture des magasins de midi à 1 heure, limitation des heures de travail de 7 heures du matin à 8 heures du soir et une journée de repos hebdomadaire. On comptait 575 patrons à Lyon, un petit nombre était favorable aux propositions des ouvriers, qui étaient au nombre de 550. La grève fut votée par 165 voix sur 250 garçons coiffeurs présents. Il est à noter que le premier jour, seulement 175 ouvriers étaient en grève, mais que seuls deux établissements étaient fermés. Les autres conservaient un personnel suffisant pour continuer le travail. Pour le repos de midi à 1 heure, les patrons

1) Ces documents sont consultables sur BNF - Gallica.fr - <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32872718z/date&rk=21459;2>

rappelèrent que cette mesure avait été adoptée en 1894 et que l'ouvrier était libre de disposer de son heure de repos, à condition de ne pas rester en vue du client et à proximité de l'établissement. Ils repoussèrent les autres revendications.

Après 1902 :

En regardant la tenue des différents congrès syndicaux de la C.G.T depuis sa création en 1895, ce ne fut qu'au XIII^e congrès national corporatif de la CGT à Montpellier du 22 au 27 septembre 1902, que pour la première fois les ouvriers coiffeurs furent représentés par un délégué de Béziers et par Rigaud Edmond, de Montpellier, qui fit adopter le vœu de la Chambre syndicale des coiffeurs de cette localité :

« La Chambre Syndicale des ouvriers coiffeurs émet le vœu que la juridiction prud'homale soit applicable aux ouvriers coiffeurs au même titre que dans les autres corporations qui jouissent déjà de cette institution. ». Pour le syndicat, le délégué : Rigaud Edmond.

* * *

Du 8 au 12 mars 1904, les garçons coiffeurs de Béziers furent en grève afin de demander une réglementation de la fermeture des salons et un jour de repos par semaine. Après un désaccord avec les patrons, le 10 mars, le mouvement se poursuivit et finalement 60 patrons sur 75 signèrent un contrat fixant les horaires de fermeture : à 7 heures le dimanche, à 8 heures, les lundis, mardis et vendredis, à 9 heures les mercredis et jeudis, à 10 heures le samedi. Quant au jour de repos, rien n'apparaissait dans ce contrat.

Au XIV^e congrès national corporatif et conférence des Bourses du Travail tenu à Bourges du 12 au 20 septembre 1904, les coiffeurs de Béziers étaient représentés.

Cette année 1904 connut de nombreuses grèves au plan national, 1 026 selon les statistiques du ministère avec 3 934 884 journées de chômage. L'année 1905, quant à elle, selon les mêmes statistiques, établit un bilan de 830 grèves avec 177 666 grévistes (144 127 hommes, 26 606 femmes et 6 933 jeunes gens). Ces grèves touchèrent 5 302 établissements et occasionnèrent 2 746 684 journées de chômage.

Parmi les établissements touchés, 200 furent concernés à Marseille par le mouvement de grève des 500 garçons coiffeurs avec leur syndicat, du 5 au 27 mai 1905. Ils obtinrent satisfaction sur leurs revendications. Par contre deux mouvements de garçons coiffeurs connurent un échec, l'un à Narbonne, du 19 au 29 avril, avant que ne débutât le mouvement de Marseille, et l'autre à Grenoble où les garçons coiffeurs entrèrent en grève le 20 mai pour une cessation de travail qui dura jusqu'au 25 mai.

De leur côté, les ouvriers coiffeurs parisiens des 10^e et 14^e arrondissements de Paris lancèrent un appel à la clientèle, pour le repos du dimanche à cinq heures¹. Ils rappelaient des manifestations récentes destinées à montrer aux patrons leur volonté d'obtenir que les salons de coiffure fussent fermés à cinq heures du soir les dimanches et jours de fêtes. Devant le refus d'un certain nombre de patrons d'accéder à cette revendication qu'ils qualifièrent de modeste et légitime, ils lancèrent l'appel suivant : *« Les ouvriers coiffeurs de ces arrondissements invitent instamment le public à ne pas se faire servir dans les salons dont les propriétaires n'auraient pas tenu compte de leur décision. Ils estiment qu'à défaut d'autres moyens celui qui consiste à mettre en souffrance les caisses patronales peut leur être d'un grand secours. La clientèle républicaine et socialiste entendra certainement leur appel.*

1) *L'Humanité*, 29 mai 1905.

Les garçons coiffeurs de Sète et leurs revendications :

En cette année 1905, à Sète¹, les mouvements revendicatifs se développaient et remettaient à l'ordre du jour des revendications déposées pour beaucoup en 1904, concernant la durée du travail et les salaires. En mars, les syndicats des ouvriers plâtriers, maçons, tailleurs de pierres et terrassiers mineurs de Sète, s'étaient mis en grève. Les entrepreneurs refusèrent en bloc leurs revendications. Les patrons trouvaient que cela commençait à bien faire. Il faut dire qu'il y avait eu des grèves des employés du tram, des foudriers, et un climat revendicatif tendu avec les charretiers qui se mettront en grève début juin 1905. Cette situation fit dire aux patrons : « *Ce ne sont pas les mauvais garçons qui vont commander encore.* »

La réplique des syndicats des ouvriers plâtriers, maçons, tailleurs de pierres et terrassiers mineurs ne se fit pas attendre : 314 ouvriers se mirent en grève et couvrirent les murs de Sète d'une affiche qui expliquait leurs revendications et dénonçait l'orgueil des patrons. Les plâtriers et compagnons écrivirent une chanson, sur un papier de couleur rouge, qu'ils diffusèrent en ville. Une chanson de circonstance sur l'air de « *Viens Poupoule* » qu'avait créée Mayol en 1902. Ce texte intitulé « *Au plan ponh* » (Le poing serré)² montre, par ailleurs, que l'occitan faisait partie de la culture des ouvriers de Sète. En ce début de siècle, c'était encore la langue des ouvriers agricoles, des portefaix, des tonneliers. Bien qu'elle ne fût pas la langue par laquelle furent portées les revendications sociales et politiques, c'était une langue vivante dans la ville, rappelons qu'en 1905 un anarchiste sétois, Pascal Verdale, écrivit une pièce en occitan, *Una séença à la bursa plata*³, dans laquelle il donnait sa version et sa vision d'une réunion à la Bourse du Travail. La langue occitane, langue du peuple, trouvait les moyens d'affirmer à la fois une conscience de classe et un trait particulier de la culture sétoise. Cette chanson satirique dénonçait un nouvel arrivant, déguenillé, qui devenu patron avait tourné sa veste.

Le Journal *l'Humanité* rendra compte, dans ses éditions des 4, 6, 7 et 9 juin, dans sa rubrique « *Vie Sociale - Les Grèves* » de « *l'agitation ouvrière à Cette* », notamment du conflit très dur des charretiers⁴. Celui-ci se termina le 8 juin et aboutit à la satisfaction de leurs revendications.

Pendant ce conflit, les garçons coiffeurs de Sète avaient mis leurs propres revendications sur la table, par l'envoi d'une lettre, le 6 juin 1905, aux 50 patrons coiffeurs de Sète : « *MM. Les ouvriers coiffeurs de la ville de Cette, réunis en assemblée générale le 6 juin 1905, dans une salle de l'école maternelle, ont, après discussion et votes successifs, arrêté la convention comme suit :*

Titre premier :

Article premier- Fermeture des magasins de midi à 1 heure (heure de repas) sauf le dimanche.

Art.2.- Les patrons s'engagent à n'occuper que des ouvriers syndiqués.

Titre 2 : *La rentrée de l'ouvrier au magasin.*

Art.3.- Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre, à 6 heures 1/2 du matin, sauf le dimanche à 6 heures ; du 1^{er} septembre au 1^{er} mars, à 7 heures 1/2, sauf le dimanche à 7 heures.

1) Orthographiée "Cette" jusqu'en 1927.

2) Voir : Jacques Blin., « Aigues-Mortes et Cette/Sète, villes de sel et d'immigration à la fin du 19^e siècle », *Le Midi Rouge*, 17, juin 2011, pp. 18-35.

3) Alain Camélio, *Una séença à la bursa plata*, 2 volumes, édition bilingue Français – Occitan imprimée avec l'aide de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Béziers, IEO Langadoc, 2017, 492 p. Voir notre compte-rendu de cet ouvrage dans le *Midi Rouge*, 29, juin 2017, pp. 35-36.

4) Voir : Jacques Blin « Quand une carte postale témoigne d'un climat social (Sète/Sète 1905) », *Le Midi Rouge*, 23, juin 2014, pp. 4-11.

Titre 3 : La sortie de l'ouvrier.

Art.4.- Pour les jours où les ouvriers ne seront pas de repos, la sortie s'effectuera de la façon suivante :

1^e Les lundis, mardis, vendredis, à 8 heures du soir ;

2^e Les jeudis, à 8 heures 1/2 ;

3^e Les mercredis, à 9 heures ;

4^e Les samedis, à 10 heures.

Titre 4 :

Art.5.- Cette convention n'aura son effet que lorsque tous les patrons employant des ouvriers ou des demi-ouvriers l'auront adoptée. La présente convention ne saurait modifier en rien la convention passée en 1904, laquelle reste applicable comme par le passé.

Suivaient les noms des personnes composant la commission ouvrière. Et avant la formule de politesse, sera ajouté : *“Une commission nommée par le syndicat passera vendredi 9 courant chez vous pour reprendre cette convention.”* Cette lettre était signée par F. Delprat, Président du syndicat.

Les patrons refusèrent ces demandes. Plusieurs réunions, auxquelles furent conviés les principaux d'entre eux, ne permirent pas de trouver un terrain d'entente. Cependant, avant de recourir à la grève, le syndicat ouvrier voulut tenter une démarche en faisant appel à la loi sur la conciliation et l'arbitrage. A cet effet, il adressa un recours au juge de paix le 12 juin. Deux réunions s'ensuivirent les 13 et 16 juin. Une nouvelle fois les patrons se refusèrent à discuter des revendications déposées par le syndicat. Ils les jugèrent inacceptables.

Devant cette situation de blocage, la grève fut immédiate et éclata dès le 17 juin. Les 50 ouvriers coiffeurs de Sète y prirent part.

Dans les locaux de la Fédération des syndicats, à la Bourse du Travail, les grévistes installèrent des salons de coiffure. Les recettes furent versées à une caisse de “résistance” du syndicat afin d'être distribuées en secours aux grévistes. Les patrons voulant relever l'épreuve de force, laissèrent leurs magasins ouverts et s'occupèrent eux-mêmes de leurs clients. Mais ils ne pouvaient supporter cette situation.

Par le journal *L'Éclair* du 21 juin 1905, on apprend que le 20 juin, une délégation de patrons coiffeurs avait rencontré le maire, Jean Joseph L'Heureux Molle*, ils protestèrent auprès de lui contre ce qu'ils appelèrent la transformation de la Bourse du Travail en salon de coiffure. Le maire municipal subventionnait celle-ci et s'en tenait là. Cependant il leur indiqua qu'ils pouvaient avoir recours contre le conseil d'administration de la Bourse pour la concurrence illégale qui leur était faite. Le journal publia ce commentaire : *« Devant cette situation peu banale, les patrons se sont réunis à nouveau hier au soir et ont examiné s'il n'y avait pas lieu de soumettre le cas à M. le Préfet. Ils ont aussi désigné une commission qui se rendra à la convocation du Juge de paix. »*

Devant les pressions exercées, face à cette « concurrence déloyale », les garçons coiffeurs tinrent eux aussi une réunion afin de décider s'ils devaient quitter la Bourse du Travail ou continuer à y raser le public. *L'Éclair* fit la relation suivante de la situation : *« Il paraît qu'ils se disposaient à déménager, hier matin (le 20 juin), mais un administrateur de la Bourse du Travail les arrêta en leur déclarant qu'il ne pouvait intervenir dans l'administration de la Bourse du Travail, le conseil leur disant ; « Mais restez donc, vous êtes, ici, chez nous ». Les grévistes se laissèrent faire. »*

Dans l'échange qui eut lieu entre le maire et les patrons, pour comprendre l'attitude du maire Molle, il faut rappeler que c'est lui qui avait remis la Bourse du Travail aux syndicats, dès son élection en 1902. Cette question fut l'enjeu des élections municipales qui eurent lieu à la suite d'une crise dans le conseil municipal qui entraîna la démission d'Honoré Euzet. Celui-ci exigeait l'allégeance des syndicats comme condition à la remise des locaux de la

Bourse du Travail. Par ailleurs, Sète venait de vivre un climat tendu avec les élections législatives du 28 avril 1905 au cours desquelles Molle avait été battu par Salis.

Le juge de paix convia enfin les parties à recourir de nouveau à la conciliation. Un comité fut réuni le 27 juin. Les parties ne purent se mettre d'accord, mais elles décidèrent de soumettre le différend à des arbitres, qui furent aussitôt désignés. La sentence arbitrale, sera rendue le 29 juin, elle était ainsi conçue :

Les soussignés : M. Paul Coste, ancien président du tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce, et M. Jean Prats, président du tribunal de commerce. Arbitres désignés par les patrons et ouvriers coiffeurs pour trancher le différend qui les divise : décident qu'il y a lieu de modifier comme suit la convention du 24 juin 1904 :

Article 1^{er}

1^e. – Rentrée de l'ouvrier : du 1^{er} mars au 31 août, à 6 heures ½ : du 1^{er} septembre à fin février, à 7 heures. Toutefois le patron pourra demander à ses ouvriers de venir une demi-heure plus tôt les dimanches et jours fériés.

Art. 2. – Sortie de l'ouvrier : les mardis, jeudis et vendredis, à 8 heures ; le mercredi à 9 heures Le dimanche, après le repas du soir, qui aura lieu, au plus tard, à 8 heures ; Les samedis et veilles de fêtes, les ouvriers devront assurer le travail jusqu'à la fin.

Art. 3. – Repas. – Les employés auront le temps nécessaire pour le repas de midi. Le repas commencé ne pourra être interrompu pendant la première demi-heure, sauf les dimanches et jours de fêtes.

Art. 4. – Repos hebdomadaire. La convention du 24 juin 1904 ayant fixé deux catégories de salons de coiffure, cette distinction est maintenue.

1^e Dans les salons du centre, les ouvriers seront libres le dimanche à 5 heures du soir et le lundi après le repas de midi, étant essentiellement entendu que, pour eux, le travail ne saurait être prolongé, les samedis et jours de fêtes, au-delà de 10 heures du soir.

2^e Dans les autres salons, ils auront la journée entière du lundi, sous réserve d'avoir mis le salon en ordre la veille.

Art. 5. – Salaires. – L'ouvrier sera payé au minimum 25 francs par mois s'il est nourri et logé, et au minimum, 35 francs s'il est nourri et non logé. Quant aux apprentis et demi-ouvriers, leur rémunération reste à débattre, comme actuellement, entre patrons et employés.

Art. 6. – Étrennes. – Le produit du tronc et des étrennes sera toujours la propriété de l'ouvrier.

Les arbitres, au cours de leur enquête, ont constaté que la cause essentielle du conflit provient des mauvaises habitudes de la clientèle ; ils croient donc, avant de clore le présent arbitrage, devoir faire appel aux sentiments de sympathie et de solidarité de la classe ouvrière notamment, pour permettre dans l'avenir, une amélioration progressive des heures de cessation de travail dans les salons de coiffure.

Les garçons coiffeurs reprirent le travail le 30 juin. Ce conflit permit une amélioration de leur durée du travail et fixa des conditions salariales qui furent acceptées par les ouvriers.

* * *

Le mouvement relatif aux horaires de fermeture des salons de coiffure parisiens prit une nouvelle ampleur avec la manifestation que relata *l'Humanité* du 26 juillet 1905 en prolongement de l'appel du 29 mai 1905, reproduit précédemment :

« Les coiffeurs des 10^e, 11^e, 19^e et 20^e arrondissements ont, comme nous l'avons publié la semaine dernière, décidé de maintenir le dimanche et jours fériés la fermeture des salons de coiffure à cinq heures. Quelques patrons s'étant opposés à cette mesure, le comité désigna deux collègues pour intervenir près d'eux, afin de les amener à composition. Dimanche, à cinq heures et demie, les délégués, suivis d'une trentaine de coiffeurs, tant ouvriers que patrons, se rendirent près des patrons récalcitrants, mais tout de suite cette intervention prit le caractère d'une véritable manifestation, un grand nombre d'habitants de ces quartiers

populeux s'étant joints spontanément aux coiffeurs partisans de la fermeture. De maisons en maisons, restées ouvertes, le nombre des manifestants doublait, de sorte que, lorsque la manifestation prit fin, plus de 3.000 personnes suivaient la délégation, en criant plus fort que les coiffeurs : "Fermeture ! Fermeture !". Les agents ayant eu le bon esprit de ne pas intervenir brutalement, cette manifestation improvisée a été des plus pacifiques. Les coiffeurs récalcitrants ont, les uns après les autres, fermé leur salon, aux applaudissements unanimes du public. Dès maintenant, on peut considérer la fermeture à cinq heures des salons de coiffure comme générale. »

* * *

L'année 1906 connut une grève des coiffeurs à Toulon. Celle-ci portait également sur la revendication du repos hebdomadaire, elle dura du 12 mai au 12 juin et les garçons coiffeurs obtinrent satisfaction. Dans ce conflit, les coiffeurs non-grévistes versèrent 50 centimes par jour au bénéfice des grévistes. Du 30 juin au 12 juillet 1906 les ouvriers coiffeurs de Montluçon firent grève pour la diminution du temps de travail et le repos hebdomadaire. Ce mouvement se termina par une transaction entre patrons et ouvriers. Nous n'en connaissons pas les modalités.

* * *

En 1917, dans le contexte de guerre, 48 garçons coiffeurs de Béziers se mirent en grève du 28 septembre au 1^{er} octobre. Ils demandaient la fermeture des salons le dimanche à 17 heures, au lieu de 20 heures. Les salaires avant la grève étaient de 80 francs par mois et nourris. Après la grève ils passeront à 115 francs et nourris. Du 2 au 7 juin 1919, 56 ouvriers coiffeurs de Béziers se mirent à nouveau en grève pour des augmentations de salaires. Après intervention du sous-préfet – recours au juge de paix, conciliation –, demandes : journée de 8 heures et 15 francs par jour au lieu de 9 francs. Obtenu : la journée de 8 heures et 13,50 F.

Les autres mouvements dont nous avons pu avoir connaissance feront apparaître la préoccupation de l'augmentation des salaires.

Du 1^{er} au 20 août 1919, 70 coiffeurs de Montpellier firent grève pour des augmentations de salaires. Salaires avant grève, 5 francs par jour, après grève, 7,50 F.

Du 23 octobre au 3 novembre 1924, 66 ouvriers coiffeurs de Montpellier firent grève pour des augmentations de salaires. A l'issue de la grève ceux-ci seront portés de 12 à 13 francs par jour.

Du 6 au 20 novembre 1924, on retrouva dans l'action 43 ouvriers coiffeurs de Béziers qui se mirent en grève pour des augmentations de salaires et la journée de 8 heures. Demande : 22 francs par jour au lieu de 15. Accordé : 17 francs, journée de 8 heures substituée à celle de 9 heures.

Le 16 octobre 1926, 10 coiffeurs de Montpellier observèrent un arrêt de travail de 4 heures pour des augmentations de salaires. Salaires avant grève, 16 frs 50 par jour. Après grève, 22 francs.

* * *

L'exploitation des documents des statistiques des grèves¹ que nous avons étudiés nous a fait apparaître 14 conflits entre 1890 et 1933. Onze d'entre eux se situaient dans le « Midi » et parmi eux six dans l'Hérault. Les critères retenus par le ministère ne reflètent certainement pas la réalité du climat social dans cette période, mais ces éléments donnent toutefois une image d'une corporation qui pourrait être considérée en marge du mouvement ouvrier, car simplement rangée dans la catégorie des employés du commerce et des services.

1) *Statistiques des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage* (période 1890 à 1933), *Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, direction du travail* – BNF - Gallica.fr (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32872718z/date&rk=21459>).

* * *

Pour conclure nous reviendrons à Sète en 1936 et en juin. Les ouvriers coiffeurs et les ouvrières coiffeuses, étaient du mouvement. Ils firent fermer les salons et défilèrent en ville. Notons que dans toutes les grèves ici relatées, jamais n'apparaissent la présence de coiffeuses, 1936 les rendit visibles. Voici ce que disait de cette manifestation un écho de presse :

« Comme ils estimaient que « l'Internationale » était trop révolutionnaire pour leur métier pacifique et sans doute parce qu'ils ne la connaissaient pas, ces jeunes gens et jeunes filles agrémentaient leur marche revendicatrice des airs à la mode... ».

Jacques BLIN

* * *

*

« L'UNIQUE CHOSE QUI M'IMPORTE, DISAIT-IL À SES FILS, C'EST CE QUE TU FAIS, PAS CE QUE TU DIS »¹ : FRANÇOIS ROUAN (FOIX, 1914, MONTPELLIER 1992)

Cet article est une première approche de la biographie de François Rouan, plus connu sous le pseudonyme de Montaigne. Chaque partie mériterait d'importants prolongements permettant simplement de préciser la question ou de comprendre tous les enjeux de la question. De nombreuses allusions lui sont faites dans les principaux textes sur les maquis de Lozère, de l'Hérault et du Gard². Deux courtes biographies ont été écrites dans le cadre des travaux de l'AERI sur la Lozère³ et dans l'ouvrage de H. R. Kedward sur les maquis⁴. Des informations essentielles apparaissent sur sa vie dans l'ouvrage d'Évelyne et Yvan Brès⁵. Il a été désigné chef du maquis de Bir Hakeim, après le décès de ses deux premiers commandants, Jean Capel*, dit commandant Barot (mai 43-28 mai 1944) et Paul Demarne* (28 mai-4 août 1944). Pour autant, il a tellement cultivé la discrétion que l'on ne fait que répéter d'une bio à l'autre les mêmes informations. Bien sûr, on avancerait si le professeur Kedward, qui l'a interrogé le 25 février 1982 à Montpellier, rendait public cet entretien. Certes, il existe un autre entretien⁶ datant de la même période, constitué par une conversation, fort intéressante,

¹ François Rouan, *Dire ou ne pas dire*, Paris, Cadastre8zéro, 2017, page 11. Dans cet ouvrage, François Rouan, fils aîné de François Rouan, rappelle des souvenirs de ses parents en les tutoyant.

² Jacques-Augustin Bailly, *La Libération confisquée. Le Languedoc 1944-1945*, Paris, Albin Michel, 1993, 481 p. — Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional : 1943-1944*, Nîmes, Lacour Rediviva, 2016, 619 p. — Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance : 1940-1944*, présentation de Jean-Claude Richard, Nîmes, Lacour, 1992, 208 p. + 38 illustrations hors texte. — Éveline & Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Montpellier, Les Presses du Languedoc / Max Chaleil Éditeur, 1987, 350 p. — Henri Cordesse, *Histoire de la Résistance en Lozère 1940-1944*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1999, 225 p. — Christian Font & Henri Moizet, *Maquis et combats en Aveyron. Chronologie 1936-1945*, Rodez & Toulouse, ONAC Aveyron, ANACR Aveyron, CRDP Midi-Pyrénées, 1995, 410 p. — René Maruéjol, Aimé Vielzeuf, *Le maquis Bir Hakeim*, nouvelle édition augmentée, préface d'Yves Doumergue, Genève, Éditions Famot, 1972, 251 p. — Aimé Vielzeuf, *Au temps des longues nuits*, préface de Pierre Villeneuve, Nîmes, Peladan ed., 1969, 275 p. — *Le Maquis école de La Picharlerie (1943-1944)*, Mende, ONACVG Lozère, 2e édition révisée, 2010, 32 p.

³ AERI, *La Résistance en Lozère*, CD rom.

⁴ Harry Roderick Kedward, *À la recherche du maquis, la Résistance dans la France du sud, 1942-1944*, Paris, Éditions du Cerf, 1999, 473 pages (extrait de l'entretien avec François Rouan, le 25 février 1982, à Montpellier, pages 341 à 345).

⁵ Évelyne et Yvan Brès, *Un maquis d'Antifascistes Allemands en France (1942-1944)*, Montpellier, Presses du Languedoc/Max Chaleil Éditeur, 1987, 350 pages.

⁶ Entretien entre François Rouan et son fils aîné, François, dans l'atelier de ce dernier en 1982 ou 83, durée 1 heure et 6 minutes.

entre un père et son fils mais il se clôt alors qu'ils vont aborder la Seconde Guerre mondiale. La confrontation des deux interviews pourrait peut-être permettre de mieux cerner la personnalité de François Rouan. D'autant que la période postérieure à la guerre (Indochine et « retour en France ») n'a pas donné lieu à des recherches significatives. De même, deux éléments essentiels de sa vie ne sont pas mis en lumière. Il n'a jamais renié sa culture chrétienne. Ainsi, a-t-il pu épouser des combats qui pouvaient apparaître comme contraires à la doctrine catholique et soutenir des idéaux communistes. D'autre part, selon ses fils, il a toujours été fervent européen, même lorsqu'il critiquait les décisions des instances européennes.

Nous reprendrons dans ce travail les divers éléments communs de biographie en les confrontant aux diverses archives consultées, à ses confidences à ses fils et aux dires de ceux-ci. Quelques questions et quelques informations amenées par Jean-Claude Richard-Ralite m'ont conduit à creuser, dès maintenant, un peu plus ce travail et je l'en remercie chaudement, même si je n'ai pas encore de certitudes sur les réponses.

1- L'environnement familial :

François Rouan est né le 26 juin 1914 à Foix (Ariège) de Pierre, François Rouan, son père, peintre décorateur, né à Marseille le 24 mars 1858 et de Élisabeth, Marie Fabrègue, sa mère, sans profession, née à Montpellier le 3 mars 1874.



**Maison familiale de François Rouan, rue des Remparts à Foix (Ariège)
(Fonds Georges et François Rouan)**

Son éducation est catholique. En premières noces Pierre, François avait épousé Élisabeth, Jeanne Fabrègue, née à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 25 décembre 1856 et décédée à Foix le 28 juin 1892. Veuf, Pierre, François doit gérer deux enfants¹, Marcel, né en 1885 et Henri né en 1889. Une demi-sœur de sa première épouse vient aider la famille. Elle a 19 ans. Rapidement, « [Pierre, François] s'est pris d'affection et d'amour pour cette fille en qui il

¹ Dans le registre matricule de François Rouan, n° 957, classe 1934, il est noté en troisième ligne de la rubrique : « Décision du conseil de révision et motifs : famille de 8 enfants vivants, le conscrit compté ». Le chiffre 8 est inscrit en rouge.

retrouvait les qualités de sa première femme »¹. Elle décède en 1925 après lui avoir donné, selon la formule consacrée, au moins cinq enfants. François Rouan a alors quatre frères : Marcel, Henri (ses deux demi-frères), Charles Gaston (appelé Gaston), né le 24 novembre 1894 et Adolphe, Édouard né en 1899 et deux sœurs (Suzanne et Paulette)².

Il poursuit des études au Lycée Gabriel-Fauré de Foix auquel des classes d'enseignement primaire supérieur étaient annexées. Il devient interne dès 11 ans, et ce jusqu'à ce qu'il obtienne le brevet d'Enseignement primaire supérieur, section Arts et Métiers. La scolarité en internat est-elle liée au décès de sa mère cette même année ? C'est probable, toujours est-il, qu'après son brevet, il quitte Foix pour les Bouches-du-Rhône, où il rejoint son frère, Gaston. Ce frère est lui-même ingénieur des Arts et Métiers. Issu de l'école des Arts et Métiers d'Aix, Gaston exerce sa profession à Uckange³ (Meurthe-et-Moselle), où il participe à la remise en état de l'usine sidérurgique (mise sous séquestre en 1919), puis à Pont-à-Mousson (Moselle). Ensuite, il se marie avec Françoise Alexandre⁴ en 1922. La cérémonie a eu lieu à Saint-Ferréol-d'Auroure en Haute-Loire, lieu de naissance de la jeune mariée. Ils habitent cette même commune, à proximité de la zone sidérurgique de Firminy et de Saint-Etienne. En 1927, le couple s'installe à Marseille. Enfin, en 1963, Gaston rentre au pays ariégeois pour y décéder un an plus tard. Toute l'éducation de François a été imprégnée de culture catholique qu'il n'a jamais reniée.

2-Errances diverses et formatrices :

François les rejoint, donc, à Marseille pour suivre la formation des Arts et Métiers à Aix, en Provence, mais vient-il volontairement suivre la voie empruntée par son frère ? On peut en douter même s'il commence une formation du même type, qui ne l'enchantait guère. Si l'on ajoute que ses relations avec son frère et sa belle-sœur, sans enfant, semblent tendues, on comprendra pourquoi il décide de fuguer. Il n'a que dix-sept ans et sera retrouvé au bout de deux mois, alors qu'il se prépare à quitter Bordeaux sur le *San Pedro* pour un voyage d'un an. Pendant ces deux mois il a travaillé pour les *Ateliers et Chantiers Maritimes du Sud-Ouest et de Bacalan Réunis*. Il y a été chaudronnier, puis graisseur sur les moteurs diesel ou électriques, joignant ainsi une formation pratique à la formation théorique. Tout cela étant apprécié aux Arts et Métiers, à son retour il est plutôt bien accueilli par le directeur Monsieur Luc. Cependant n'ayant pas obtenu la note de 14 nécessaire pour briguer le titre d'ingénieur, il rentre à Foix, avec le seul titre de « ancien élève des Arts et Métiers ». Il est embauché successivement par le service vicinal de la préfecture comme dessinateur, puis comme géomètre avec le génie rural. En 1933, il obtient un diplôme d'hydraulique délivré par l'institut polytechnique de Grenoble. « À dix-neuf ans, ton diplôme en poche, tu décides de partir en Afrique, tu signes un contrat pour le chantier de construction du chemin de fer Abidjan-Niger »⁵. Il y passe une année, logé dans un wagon de première classe, et vivant dans une ambiance de camaraderie et de bonne humeur.

Dès 1928, à Foix, il avait adhéré aux jeunes communistes, sans renier totalement les valeurs chrétiennes de son éducation. Par chance à ses yeux, les Arts et Métiers d'Aix-en-

¹ Entretien entre François Rouan, *doc. cit.*

² Il manque donc un enfant dans le décompte que j'ai fait à partir de l'état civil des Archives départementales de l'Ariège. Est-il d'Élisabeth, Jeanne ou d'Élisabeth, Marie ?

³ Archives départementales de l'Ariège, registre matricule Georges Rouan n° 1000, classe 1914.

⁴ Archives départementales de la Haute-Loire, état civil de la commune de Saint-Ferréol-d'Auroure, mariages.

⁵ François Rouan, *op.cit.*, p. 18

Provence étaient, selon ses dires, une « école à 85% marxiste ». Mais, en septembre 1934, il est exclu du parti communiste pour « trotskysme » ce qui était le principal motif d'exclusion à cette époque. En fait, tout désaccord avec l'alignement de l'orientation politique d'un parti communiste sur la ligne officielle décidée à Moscou devenait du trotskysme. De plus, la victoire des nazis en Allemagne marquant l'échec de la ligne politique du parti communiste d'Allemagne (KPD), imposée par le Comintern, rendait le mot d'ordre trotskyste d'alliance de toutes les organisations ouvrières et de création de milices ouvrières antifascistes justifiées bien avant que l'Internationale communiste n'appelle à un front populaire. En ce qui concerne François Rouan, il n'existe aucune trace d'adhésion à une organisation se réclamant de l'ancien chef de l'Armée rouge. Les quelques archive¹ regroupant des documents dits trotskystes ne font pas apparaître de groupe trotskyste à Aix. Un groupe existait à Marseille, dont un des cadres, Gottlieb dit Pero*, avait rencontré Trotsky*, lorsque ce dernier, de retour d'une conférence à Copenhague, était reparti de Marseille vers son exil turc (décembre 1932). Ce groupe existait toujours en 1934 et publiait dans un bulletin d'information en janvier et mai, « d'importantes contributions aux débats internes ». Cependant l'attitude ultérieure de François Rouan, clairement internationaliste et critique vis-à-vis de l'URSS, peut laisser penser à une proximité au minimum intellectuelle avec les adeptes de la révolution permanente. On peut aussi penser que Rouan était influencé par le positionnement de Jacques Doriot*, membre du Bureau politique du Parti communiste, ancien secrétaire général des Jeunesses communistes (1923-1924). En fait, le voyage en Chine de Jacques Doriot « éveilla en lui de sérieux doutes sur la politique de Staline et contribua à faire perdre la foi, au moins dans les dirigeants russes, au « fanatique moine bolchevique ». Puis fin 1927, Jacques Doriot, avec la plupart des dirigeants du parti, fut littéralement abasourdi par les consignes de l'Internationale relatives à la tactique « classe contre classe », mais il semble avoir rapidement discerné les motifs du « tournant »². Aux élections législatives de mai 1932 il est le « seul dirigeant communiste à obtenir de bons résultats dans son fief de Saint-Denis, au beau milieu du désastre électoral qui sanctionna la politique suivie »³. Enfin, « l'absence de l'état-

¹ Centre d'Etudes et de Recherches sur les Mouvements Trotskyste et Révolutionnaires Internationaux de Paris (CERMTRI), Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre (BDIC), International Institute of Social History d'Amsterdam (IISH) ou les *Trotsky's papers* de la Houghton Library (Harvard university), complétées par le Lubitz'Trotskyanet- Rresearch facilities- Public Archives.

² Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome 4, Paris, Fayard, 1984, p. 1

³ http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article_22865, notice DORIOT Jacques, Maurice. Pseudonyme : GUILLEAU par Jean-Paul Brunet, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 11 décembre 2017.

major communiste, hormis Doriot, Marcel Capron* et Renaud Jean*, [lors des manifestations du 9 février 1934], fut mal comprise par de nombreux militants : elle portait par contraste au zénith la popularité du maire de Saint-Denis¹».

En 1937, Rosa Michel² « rapport [ait] le cas de la “désagrégation” menée à terme par les “trotskistes-doriotistes” » dans les brigades internationales. Il faut dire que l’appel à la création d’un « nouveau Parti Communiste » dans un tract diffusé par les militants de la Ligue communiste en juin 1934 et intitulé *En Avant Saint-Denis* semble rapprocher des militants jusqu’alors ennemis jurés³. Ces textes qui ont trait à la crise de la social-démocratie, du centrisme stalinien, et au problème des soviets... appellent à la naissance d’un nouveau parti sur la base du marxisme léninisme dont seraient membres « Doriotistes » et militants de la Ligue communiste. Tout cela avant la dérive de Doriot vers le fascisme.

3- Se préparer aux combats et agir lorsqu’il est besoin :

François Rouan a eu la possibilité de faire une préparation militaire supérieure comportant un tronc commun de six journées, organisée par l’Armée de terre ; puis une prolongation de trois semaines, dans un centre de formation de l’une des trois armées. Aussi, selon son livret matricule d’officier, il accomplit son service militaire pour 2 ans au 28^e régiment de Tirailleurs tunisiens (RTT) basé à Bizerte, à compter du 5 octobre 1934. Voici ce que Rouan en dit lui-même : « *Ce 28^e RTT comportait un bataillon stationné en Corse, un bataillon disciplinaire ; tu demandes à y être affecté pour conduire les travaux de terrassement à Bonifacio (...). Tu es intéressé par la réalisation des liaisons téléphoniques, et il s’agit de relier par câbles souterrains de nombreux blockhaus avec des centraux téléphoniques, afin d’équiper une ligne de défense devant les lourds nuages qui s’amoncellent en face en Italie* »⁴. Puis il est dirigé vers l’École militaire d’infanterie des chars de combat (EMICC) de Saint-Maixent le 2 octobre 1935 commandée depuis peu par le général de brigade Michelin (juin 1930-octobre 1935). Nommé sous-lieutenant de réserve d’infanterie métropolitaine en avril 1936 et réaffecté au 28^e RTT à sa sortie de l’école (avril 1936), il est libéré du service actif le 1^{er} octobre 1936.

1) En Espagne :

Selon des informations pour l’instant non vérifiées, sous-lieutenant, il rejoint Barcelone, depuis Marseille, en uniforme sur le navire « Ciudad de Barcelona », affrété par Carlo Rosselli, aux côtés d’Italiens et d’Allemands. Il est peu après « porté déserteur par l’autorité

¹ *Idem*

² Un rapport signé Rosa laisse à penser qu’il a été rédigé par Rosa Michel*, pseudonyme de la Française Marie Wiacziarg, ancienne épouse de Walter Ulbricht, et séparée de lui lors de son détachement en Espagne, où elle travailla à Valence pour l’organisation des Brigades internationales de février à octobre 1937 (Pelai Pagès i Blanch, Marty, Vidal, Kleber et le Komintern : ce que nous apprennent les archives de Moscou, in Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (dir.), *Tant pis si la lutte est cruelle*, Syllepse, 2008 et <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article75251>, notice MICHEL Rosa [WACZIARG Marie, dite] par René Lemarquis, Claude Pennetier, version mise en ligne le 3 décembre 2009, dernière modification le 19 septembre 2017.

³ *En avant Saint Denis ! Pour l’unité d’action ! Pour un nouveau parti communiste*, Association-Radar.org/IMG/pdf/18-005-00003-08.pdf1

Par ailleurs, le terme de trotskiste ou trotskyste a toujours été récusé par Trotsky.

⁴ François Rouan, *op.cit.* p 17-18.

militaire pour ne pas avoir répondu aux ordres de mobilisation d'avril et octobre 1938 »¹. Le tribunal militaire de la 17^e région militaire le casse aussi de son grade en décembre 1938, il redevient seconde classe. Dans un document militaire de 1952 le terme de « déserteur » est remplacé par celui d'insoumis. À Barcelone, il rencontre Miguel Arcas (andalou, anarchiste et officier de cavalerie), à la caserne Lénine, d'où il se prépare à partir pour l'Aragon. François Rouan y découvre, essentiellement, deux formations : les anarchistes des colonnes Durruti et Ascaso (CNT-FAI) et les communistes internationalistes dissidents (POUM et « trotskystes »). Il choisit la colonne Ascaso et combat sur le front d'Aragon. À leur création, il rejoint les Brigades internationales et participe à toutes les luttes jusqu'aux dernières en Catalogne. Blessé, il ne rentre en France, par le col du Perthus, que très peu de temps avant la fin de la guerre d'Espagne ; il est arrêté au Boulou (Pyrénées-Orientales). Dans l'état actuel des recherches en archives, le nom de Rouan n'existe pas dans la guerre d'Espagne. Mais, selon ses fils, François Rouan a utilisé quatre pseudonymes. Or pour l'instant seuls deux sont connus. Il peut aussi bien avoir utilisé un autre nom pour aller combattre en Espagne car l'utilisation de son vrai nom pouvait s'avérer dangereux². On ne trouve aucune information sur le passage de frontière dans les Archives départementales des Pyrénées-Orientales, par où il dit être passé. Il existerait des preuves sur cette période espagnole dans un carton qui reste pour l'instant introuvable. Seule une photo semble témoigner de sa présence en Espagne :



**François Rouan en tenue foncé (reste d'uniforme ?), milicien ou brigadiste en Espagne,
(Fonds Georges et François Rouan)**

On peut cependant penser que cette période entre 1936 et 1938 fut particulièrement importante pour sa « formation personnelle et politique ». La rencontre avec d'autres antifascistes, internationalistes allemands ou italiens mais aussi étatsuniens ou britanniques le confirme dans ses idéaux de fraternité antifasciste et de fidélité dans ce combat. Elle l'aidera aussi à constituer sa brigade en 1943 avec des personnes dont il pourra être absolument sûr.

2) Dans la Drôle de guerre :

¹ SHD Dossier Rouan, Capitaine de l'Armée, GR 8YE 80885, état des services de Rouan, doc. n° 885/41.

² Ainsi, en août 1936, *La Lutte ouvrière*, (journal de l'un des courants trotskystes) fait état de la condamnation, en juillet 1936, par le tribunal permanent des forces armées de Marseille, à dix mois de prison pour insoumission de Maurice Lœuillet, étudiant à Aix-en-Provence parti aider la République espagnole.

À son retour, en décembre 1938, il est condamné à deux ans de prison et cassé de son grade par le tribunal militaire de la 17^e région et « remis 2^e classe ». Amnistié, il rejoint la Côte d'Ivoire. On sait que les députés socialistes, Joseph Rous*, des Pyrénées-Orientales, et Camille Planche*, de l'Allier, avaient demandé le 17 décembre qu'« une amnistie pleine et entière [soit] accordée à tous les Français, qui, étant partis ou retenus en Espagne depuis le 19 juillet 1936 et jusqu'au 1^{er} janvier 1939, n'ont pu répondre pendant cette période à l'ordre d'appel les invitant à remplir leurs obligations militaires légales ou y ont manqué de ce fait ». Dans les motifs, les deux députés appelaient à l'indulgence pour ces Français poursuivis et condamnés pour désertion ou insoumission.

« Passé en domicile », selon l'expression militaire, dans la subdivision de Dakar le 17 février 1939, il est affecté au Bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) n°5 (Génie) à compter de cette date.

Mobilisé le 29 août 1939 au 5^e BTS, puis rappelé sous les drapeaux par ordre de mobilisation générale du 2 septembre 1939, on l'affecte à la Compagnie européenne, dépôt de guerre n°5, le 11 octobre 1939. Passé au dépôt isolé des troupes coloniales (DITC) le 1^{er} novembre 1939, il embarque à Port-Bouët, quartier portuaire d'Abidjan, le 18 novembre 1939. Pendant le voyage, Rouan est réintégré dans son grade de sous-lieutenant de réserve (décision ministérielle de décembre 1939). Il débarque à Marseille le 6 janvier 1940 et se trouve promu lieutenant le 25 janvier ; il passe alors au 26^e régiment de Tirailleurs sénégalais (RTS) le 25 avril 1940, lequel, avec les renforts venus d'Afrique, permet de créer deux nouveaux régiments, les 25^e et 26^e RTS qui vont former la 8^e division légère d'Infanterie coloniale (DLIC), aux ordres du Général Gransard constituant avec la 84^e Division d'Infanterie nord-africaine le X^e corps de l'armée de Paris du général Héring.

Le 5 mai 1940, le 26^e RTS est le dernier régiment colonial mobilisé. Il est composé de l'état-major du 12^e régiment d'Infanterie coloniale dissout, avec à sa tête le colonel Perretier, et de trois bataillons, formés d'éléments provenant des différents territoires de l'AOF (Mali, Sénégal, ...). Il est réuni au camp de Souge*, commune de Martignas-sur-Jalle, près de Bordeaux le 12 mai 1940. Ce camp fut l'un des principaux sites d'exécution des condamnés à mort et des otages par les Allemands entre 1940 et 1944. Il séjourne jusqu'au 8 juin 1940 à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), puis embarque en chemin de fer vers le nord et est arrêté à Epône près de Mantes, sur la Seine. Les Allemands sont là et attaquent en force entre l'Eure et la Seine ; les voies sont coupées. Le 26^e sert d'arrière-garde, la retraite commence en suivant une ligne à peu près droite de Mantes à Civray sur Charente. Le 26^e utilise chaque obstacle naturel pour entrer au contact de l'ennemi et ralentir son avance. Le dernier contact sans combat est à Magnac sur Touvre près d'Angoulême. Le 26^e RTS, avec deux bataillons, contrôle la rive sud de la Seine, le troisième bataillon est à Rosny-sur-Seine, où il assure la liaison avec le RICM. Le 13 juin à l'aube, faisant effort en direction de Saint-Illiers, le 78^e GRD, le 3^e bataillon du RICM et le 3^e bataillon du 26^e RTS, aux ordres du colonel Perretier, opposent à l'ennemi une vive résistance, le contenant sur un front d'une dizaine de kilomètres aux lisières sud de la forêt de Rosny. Isolé, le 3^e bataillon du 26^e RTS continue de résister jusqu'au soir, au prix de lourdes pertes, l'ordre de décrocher ne lui étant parvenu que tardivement. En effet, le corps d'armée a donné, dans l'après-midi, l'ordre à la 8^e DLIC de s'aligner ligne Dreux, Saint-Léger-en-Yvelines. Le 14 juin, le 26^e RTS doit s'installer à une quinzaine de kilomètres au nord de Chartres, après une étape de quarante kilomètres. Le régiment n'atteint son nouveau secteur que le 15, en début d'après-midi. Du 16 au 18 juin 1940, le 26^e RTS combat contre le 1^{er} *Reiterregiment* du général Kurt Feldt. La 8^e DLIC est déployée sur un front de plus de 30 kilomètres ; c'est dans ces circonstances que vont se dérouler le 16 juin 1940 sur le territoire des communes de Chartainvilliers, Feucherolles, Bouglainval et Néron de terribles combats qui verront succomber au moins 56 soldats du 26^e

RTS, sans compter les exécutions sommaires. Une stèle, dans le carré du monument aux morts du village, rappelle le sacrifice de ces hommes. Rouan était chef de section.

À quelques km de là, la veille, le 17 juin au soir, le préfet Jean Moulin avait été amené par les Allemands à Saint Georges sur Eure pour "reconnaître" les victimes de viols supposés effectués par les Tirailleurs sénégalais. Il refuse de signer le document infamant que les Allemands lui présentent. Après avoir été torturé, il est enfermé la nuit du 17 au 18 juin dans la conciergerie de l'hôpital de Chartres avec un tirailleur dont l'histoire n'a pas retenu le nom. Cependant, il pourrait s'agir d'un Tirailleur du 26^e RTS, appartenant à la section du lieutenant Rouan. Cette nuit-là, Jean Moulin essayera de se suicider pour ne pas signer le document infamant préparé par la propagande allemande, en vue d'entretenir la "honte noire". C'est le premier acte de résistance civile¹. Le 17, le 26^e RTS dont certains éléments n'ont eu connaissance de l'ordre de repli qu'en fin de journée, décroche difficilement au cours de la nuit, harcelé par des tirs d'artillerie et talonné par des détachements légers de blindés et de motocyclistes. De petites colonnes filent vers le sud à marche forcée, la nuit tombée, laissant derrière elles ceux qui ne peuvent suivre ce train d'enfer.

Selon le rapport officiel de l'état-major de la 8^e DLIC, le 26^e RTS a perdu du 8 au 25 juin 1940, 52 officiers sur 84 et 2446 hommes sur 3017. Ce sont les pertes les plus importantes de cette division, et elles figurent parmi les plus élevées des unités combattantes françaises en 1940. La période reconnue pendant laquelle la 8^e DLIC (dont le 26^e RTS) a combattu s'étend officiellement du 10 au 24 juin 1940². Au moment de l'armistice, Rouan est en Dordogne avec ses Tirailleurs. Il décide de les ramener en Côte d'Ivoire.

3) En Afrique :

Mobilisé jusqu'en juillet 1940 comme lieutenant dans le 26^e RTS, il se replie avec sa section et se trouve démobilisé à Rivesaltes le 5 juillet 1940. Mais, Rouan est libérable à la colonie (Côte d'Ivoire). Dirigé, « avec ses Sénégalais » vers le DITC de Marseille le 11 juillet 1940, ils embarquent à Marseille sur le *s/s Banfora*³ le 13 septembre. à destination d'Oran. Le 15 octobre, ils sont à Casablanca où ils prennent le *s/s Marrakech* pour débarquer à Dakar le 21 octobre 1940. Rouan est affecté au RTSCI à compter du 16 octobre. Il est enfin mis en congé illimité le 30 octobre 1940. Pendant les combats, il reçoit la Croix de guerre et est promu capitaine.

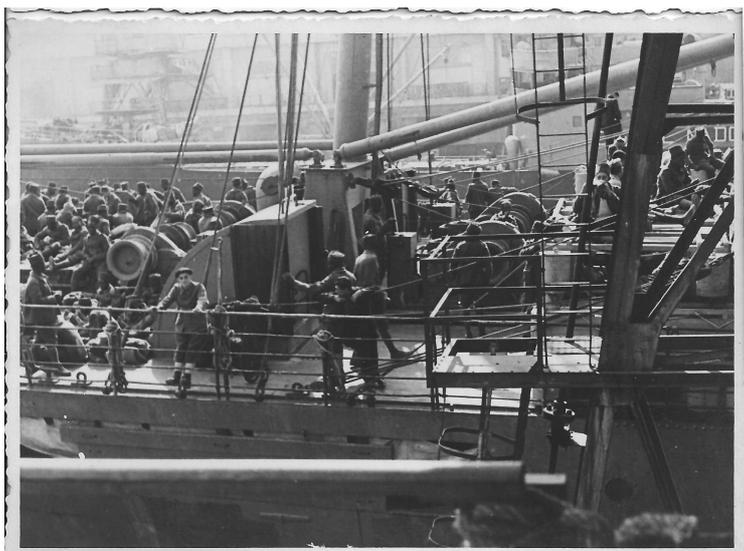
Il réside officiellement en Afrique Occidentale française. Il est encore considéré comme fonctionnaire colonial lorsqu'il passe en Gold-Coast (actuel Ghana) en septembre 1940, pour souscrire un engagement dans les FFL comme sergent⁴. Il entre en contact avec le *Special Operations Executive* (SOE) et tente à plusieurs reprises de rejoindre Londres, mais échoue. Par contre, on lui conseille de rejoindre la France pour y organiser des actions de résistance.

¹ Jean Moulin, *Premier Combat*, Paris, Éditions de minuit, 2017, 172 p. Le cahier de notes du préfet a été retrouvé dans la maison familiale des Alpilles et publié par Laure Moulin, sœur de Jean, en 1947.

² Bulletin officiel du Ministère de la Guerre, *Unités combattantes des Campagnes 1939-1945, (Période du 3 septembre 1939 au 8 mai 1945)*, Paris, Charles Lavazelle & Cie, 1955, p. 58.

³ Construit en 1914 sous le nom d'*Insulinde* pour la compagnie de navigation hollandaise Royal Rotterdam Lloyd, il est racheté par la compagnie Cyprien Fabre en 1933 et prend alors le nom de *Banfora*. Après une profonde transformation, il est affecté à la ligne de l'Afrique occidentale. Pris par les Britanniques en 1941 lors d'un voyage Dakar-Casablanca, il est converti en transport de troupe à Liverpool. Rendu à la Cyprien Fabre après la guerre il devient *Banfora Maru* pour son dernier voyage vers Yokohama en août 1957.

⁴ Sur son Livret matricule d'officier il est indiqué page 2 : passé aux FFL en Gold Coast le 22 septembre 1940.



François Rouan accroché au bastingage du bateau, sur un quai de Marseille, en partance pour Oran (13 septembre 1940) (Fonds Georges et François Rouan)

Venu en mission en Côte d'Ivoire, il est arrêté, à Niabé, ville frontière avec la Gold Coast, le 18 décembre 1940. Il participait à une tentative de préparation du ralliement de l'Afrique de l'ouest à la France libre. Il est ramené en France sur le *s/s Explorateur Grandidier* le 18 janvier 1941. A son arrivée à Marseille, il est arrêté pour désertion, et condamné. Incarcéré au Fort Saint Jean, il s'évade en février 1941.

Sa résistance sur le sol français peut débuter.

4) En France :

Le 24 octobre 1942, François Rouan, domicilié rue Font-Froide à Perpignan, fils de Pierre, François Rouan et d'Élisabeth, Marie Fabrègues, époux défunts, épouse, à Perpignan, Marguerite, Thérèse Banet, née le 3 janvier 1920 à Pollestres (Pyrénées-Orientales), demeurant rue Gustave Courbet à Perpignan chez ses parents Hippolyte, André, Pierre Banet, agriculteur et Marie, Marguerite Sabine Camps, sans profession. Les témoins sont Adolphe Blazy de Foix (Ariège) et Benoit Grau de Vernajoul (Ariège)¹. Marguerite travaille au Grand Hôtel, place Saint-Jean à Perpignan. Ce second témoin est l'associé de François. Son père, Albert Grau, avait fondé à Vernajoul une entreprise de travaux publics. François a investi une forte somme dans cette entreprise, qui fait des travaux pour les PTT à Montpellier. Cette somme, importante, devait être rendue en cas de rupture entre les actionnaires.

Les diverses évocations du parcours de guerre de François Rouan² aussi justes qu'elles soient ne permettent pas toujours de comprendre le processus de construction de la Brigade Montaigne.

Le terme de brigade renvoie aux Brigades internationales, Montaigne est le nom de guerre attribué à Rouan par le groupe de jeunes résistants du Corps franc de la Libération de l'AS de Montpellier, alors que François n'a pas encore dû « prendre le maquis ». Cette brigade regroupait de nombreux Allemands sortis un à un des camps dans lesquels la France du Front populaire les avait emprisonnés. François Rouan parlait, lui, de Brigade Thaelmann. « C'était

¹ Courrier du service de l'état civil de la mairie de Perpignan (Pyrénées-Orientales) en date du 25 octobre 2015.

² SHD Dossier Rouan, capitaine de l'Armée, GR 8YE 80885, document 80/885/41 et SHD Dossier Rouan, Résistant, GR16 P 521618, document 184, état des services.

un véritable maquis MOI, c'est à dire du Mouvement ouvrier internationaliste »¹.

« Le chef régional “ Maquis ” pour R3 : Villars [André Pavelet], ancien chef de cabinet du général de Lattre de Tassigny, décide de réunir tous les petits groupes épars. Il désigne “Montaigne” [François Rouan] pour effectuer cette opération en Lozère avec les Cévennes pour point de rassemblement »². Comment répondre à l'inquiétude des dirigeants de la Résistance face à l'arrivée en grand nombre de réfractaires au STO, refusant d'aller travailler en Allemagne sans pour autant être prêts à prendre les armes. Le choix de l'AS semble avoir été de les rassembler en petits groupes capables de profiter de la topographie et de la végétation touffue des Cévennes. Au moment opportun ces maquis pourraient intervenir en soutien au débarquement.

Montaigne et sa Brigade MOI s'installent d'abord fin août 1943 au Bancillon (Lozère, commune de Saint-Germain-de-Calberte), puis à Flandre (lieu-dit de Saint-Germain), à Nozière (au nord-ouest de Saint-Germain, au nord du Tarn) et à la Fare (Saint-Étienne-Vallée-Française). Fin novembre Louis Veylet* et son groupe (réfractaires au STO et Allemands, tous recherchés) s'établissent à proximité, à Ferrus (col de Laupiès). Tous se trouvent donc près du col de Jalcreste. En février 1944, les hommes du groupe de Louis Veylet* et ceux du groupe Montaigne s'installent au hameau abandonné de la Fare pour former la Brigade Montaigne. Le regroupement continue après l'occupation de Lasalle conjointement par le maquis AS de Lasalle et la Brigade Montaigne. À la demande de Victor (Miguel Arcas), Lasalle et ses environs sont occupés les 30 et 31 janvier pour dissuader, voire empêcher la milice d'y parader et d'y sévir. À l'issue de cette occupation, Victor suit la brigade Montaigne à La Fare.

Paul Hartmann raconte les débuts du maquis Montaigne : « Il [Fritz Nickolay³] nous informa de la constitution du comité *Freies Deutschland* » (Allemagne libre) pour l'Ouest. Sur ordre de la direction du Parti communiste allemand pour la partie sud de la France, basé à Lyon, il nous annonça que tous les camarades maîtrisant la langue française devaient être affectés dans les villes pour le travail d'information politique auprès des soldats d'occupation. Il fut recommandé aux autres de s'associer aux FTPF. Sur décision de la direction du parti à Lyon, et en accord avec les camarades français, une unité de partisans antifascistes allemands devait être mise sur pied sous l'appellation “Les Francs-Tireurs de l'Allemagne Libre”. Dans un premier temps cependant, nous devrions nous associer à un groupe de jeunes Français et de quelques émigrés étrangers. Tous les préparatifs étaient déjà effectués pour que nous puissions passer pour des bûcherons. En petits groupes, nous avons traversé la vallée du Rhône, densément occupée par les nazis, en direction des Cévennes. Notre première station fut La Fare près de Saint-Germain-de-Calberte, un petit hameau de montagne de Lozère abandonné depuis une cinquantaine d'années dont la fontaine était tarie et les maisons étaient partiellement en ruines. Le groupe de maquisards y était formé d'environ 20 jeunes Français réfractaires au STO. Une direction militaire et politique fut constituée en commun et l'unité fut divisée en groupes. Son commandant était le jeune lieutenant Montaigne, son adjoint notre camarade allemand Ernst Butzow, alias *le grand Ernst*, et notre officier politique était notre camarade Otto Kühne. À côté de la recherche de nourriture, l'armement était sans aucun doute notre préoccupation majeure. Ce sont les paysans qui ont fourni les premières armes, à nous partisans. Il s'agissait de carabines et de fusils allemands datant de la Première Guerre mondiale que les soldats français avaient ramenés chez eux, à l'époque, et conservés comme

¹ François Rouan, *op.cit.*, p. 24.

² Brès Evelyne et Yvan, *op. cit.*, p. 112. Cette information vient de Francis [Peytavin].

³ Friedrich Nikoley (1909-1953), Fritz Nickolay, selon Paul Hartmann, a rejoint le Parti communiste d'Allemagne en 1928. En juin 1933, il fut arrêté à Speyer et resta jusqu'en 1934 en prison et emprisonné dans le camp de concentration de Dachau. Il a ensuite travaillé comme fonctionnaire du KPD illégal en Sarre et plus tard a émigré en France. En septembre 1939, il fut arrêté et interné à Colombes, entre autres. Libéré pour maladie, il a fui du camp Bassens après une nouvelle arrestation à Bordeaux et a travaillé à partir de 1943 en tant que membre du Travail allemand dans la Résistance. De 1943 à 1945, il prend la direction du KPD à Lyon et assure la liaison avec les combattants allemands du mouvement *Free Germany for the West* (CALPO).

souvenir. Ils les utilisaient en partie légalement et en partie illégalement pour chasser le sanglier.

Sciemment, ils n'avaient pas obéi à l'ordre des autorités fascistes d'occupation de remettre la totalité de leurs armes. Les ayant soigneusement cachées, ils les remirent alors aux maquisards¹». À partir de La Fare, Hans Mosch*, ancien des BI et de Gurs, circula dans la région pour essayer de regrouper les Allemands disséminés et parfois isolés. C'est ainsi qu'il « récupéra » à La Fabrègue Lisa Ost et Hedwig Rahmel-Robens*, anciennes des BI, elles aussi.

Cette brigade regroupe essentiellement des Allemands, auxquels on peut ajouter des Autrichiens, des Espagnols, des Tchèques, des Yougoslaves, un pasteur luxembourgeois et vingt Français².

Le travail en commun entre Mazel (Peytavin*, chef départemental de l'AS), Mistral (Combarmond, qui assure l'équipement et le ravitaillement de la Brigade), et Montaigne, soutenu par des réunions auxquelles se joignait Villars qui se déroulaient au col de Jalcreste à l'hôtel Nogaret, semble fructueux du moins pour ce qui concerne le rassemblement, l'équipement et même l'armement.

Les 11 février 1944, Les GMR accompagnés de quelques gendarmes, bien renseignés sur les endroits où pouvaient se cacher les maquis, poursuivent les recherches entre les cols de Laupières et Jaicreste. Puis le 12, ils descendent vers Saint-Germain-de-Calberte et détruisent le hameau de La Fare.

La brigade Montaigne doit déménager ; elle s'installe d'abord une quinzaine de jours à Malzac puis fin février emménage au Galabartès, au sud-est de Malzac dans une ferme abandonnée. Montaigne réussit à convaincre un couple de fermiers d'accueillir Lisa Ost et Hedwig Rahmel*, dans l'appartement inoccupé à l'étage de leur maison.

Dans son état des services validé par la commission départementale de l'Hérault, Montaigne indique : « tous unis dans la lutte pendant l'année 44, Combats de Caux (juin 44), Combats de Mourèze et de Carabotte (juillet 44), combat du Roc des Vierges (juillet 44) et combat contre des colonnes allemandes (août 44).

Cette partie, que je ne traiterai pas dans ce texte, est bien documentée par les ouvrages présentés en note 2. On y voit ainsi des visions différentes voire opposées entre les textes d'É. et Y. Brès et ceux de G. Bouladou.

Cependant, sans rentrer dans une caractérisation « politique » de ce maquis, on peut noter que, dans un témoignage postérieur à la guerre, Paul Hartmann écrit : « à cette époque nous étions rattachés à une unité gaulliste ». Max Dankner précise même qu'à son avis : « une erreur involontaire a été commise par la direction du Parti à Lyon : c'est de ne pas nous avoir dirigés dès le début sur un groupe FTP.... Cela provient aussi du fait que les camarades Mosch* et Robens* se trouvaient déjà dans cette « situation » en étant en relation avec le lieutenant "Montaigne" ». Il est intéressant de voir que y compris dans les rangs d'étrangers

¹ Paul Hartmann, « Avec des armes de la première guerre mondiale », in Dora Schaul, *Résistance, Errinerung deutscher Antifaschisten*, Francfort-am-Main, Röderberg-Verlag GmbH, 1973, p. 184. Traduction Bernard Doncker.

² Une liste constituée par la *Verband Deutscher in der Résistance, in den Streitkräften der Antihitlerkoalition und der Bewegung "Freies Deutschland" e.V. (DRAFD e.V.*, c'est à dire "Association des Allemands dans la Résistance, forces armées de la coalition anti-Hitler et mouvement "Free Germany" eV") donne les noms suivants : Beisecker, Norbert (11.7.1917) ; Bucher, Fred* ; Butzow, Ernst (26.9.1905) ; Dankner, Max (6.5.1911) ; Frank, Max* ; Hartmann, Paul (4.11.1907) ; Hasselbring, Heinz (14.3.1903) ; Herger, Felix (20.1.1904) ; Hilgert, Richard (4.2.1905) ; Kalb, Martin, (26.11.1906) ; Klausung, Karl (11.2.1902) ; Kühne, Otto (12.5.1893) ; Leiphold, Hermann (12.8.1904) ; Lindner, Anton* ; Mayer, Hermann (6.12.1906) ; Mosch, Hans (2.6.1906) ; Mundt, Gustav ; Nett, Willi ; Ost, Lisa ; Rahmel-Robens, Hedwig (9.11.1896) ; Robens, Christian* ; Stanick, Richard (15.9.1901) ; Stierwald, Albert (1.1.1903) ; Volz, Andreas (23.4.1891) ; Walter, Kurt ; Weyers, Hans (13.9.1902).

On peut y ajouter : Bull (ou Dull), Karl ; Feiler, Werner ; Danzer, Emile ; Heinz, Karl [Fulda]* ; Huber, Paul ; Muller, Willi ; Reichard, Hans ; Rucktaschel, Albert ; Schwarz, Emmanuel ; Stanick, Richard.

Frankel Ernst, Krainer Hans et Trinkka Karl* étaient autrichiens. Selon le CDRom de l'AERI, article « Brigade Montaigne », il y avait aussi les Tchèques Vorel Joseph* et Skovoda, Paul, deux Yougoslaves et un Polonais.

on ne voit que deux résistances une gaulliste et une communiste. De plus, ce n'est pas à proprement parler un maquis gaulliste (au sens politique du terme) mais c'est un maquis unitaire.

Toujours est-il que, le 28 mai 1944, la Parade*, village du Causse Méjean est le lieu d'un terrible combat entre les hommes du maquis Bir Hakeim et les troupes d'Occupation. Le maquis est partiellement démantelé, on compte trente-quatre morts dans les rangs biraquiens (19 Français, 10 Espagnols, 3 Allemands, 1 Autrichien et 1 Belge) et vingt-sept maquisards arrêtés. Le village est pillé par les troupes d'Occupation. Le lendemain, 29 mai, les vingt-sept sont exécutés au ravin de la Tourette à Badaroux (15 ou 16 Français, 5 ou 6 Espagnols, 2 Belges, 1 Allemand, 1 Tchèque et 1 Yougoslave). L'attaque allemande contre le maquis Bir Hakeim provoqua au total la mort de soixante-et-un combattants. Capel*, mort à la parade sera remplacé par Demarne*, qui sera tué le 4 août 1944, et c'est alors Montaigne qui prend la responsabilité d'un Bir Hakeim, en grande partie détruit. D'autres souhaitaient eux-mêmes remplacer Demarne comme Fiol, au titre d'adjoint de Demarne, ou Sery, en tant que militaire de carrière.

Le 14 juillet 1944, Marguerite Rouan est arrêtée sur dénonciation. L'entreprise Grau-Rouan travaillait alors pour les PTT ; un conducteur de travaux, Marcel P., surveillait les travaux. Il était l'époux d'Adrienne O., cousine éloignée de Marguerite Rouan. Adrienne se plaignait que les Rouan possédaient des tickets de rationnement en trop grand nombre. De plus elle affirmait que le mari de sa cousine était un responsable du maquis. Il ressort des investigations policières¹ qu'il existe en réalité plusieurs rivalités ou jalousies ayant entraîné les événements. D'une part, entre Monsieur Grau, témoin de mariage de François, et la famille Rouan, mais qui se trouvait surtout être son associé dans l'entreprise de travaux publics qui œuvrait alors à Montpellier. D'autre part, une jalousie entre Adrienne O. épouse de l'employé de l'entreprise et sa cousine éloignée, Mme Rouan. À l'intérieur de ces oppositions s'ajoutaient des rêves de promotion sociale pour l'employé et son épouse, une envie de vengeance pour cette épouse par ailleurs haineuse et ayant des problèmes psychiatriques. Et enfin, en cette période où la délation permettait d'éliminer un ennemi, la révélation que la « disparition » de Rouan et de son épouse réglerait l'essentiel des problèmes : pas de remboursement nécessaire de l'argent, une promotion de l'employé et la punition des Rouan par la victoire de la jalouse. Cela serait accompli en se servant de la Police et de la Milice comme moyen d'action. Fin 1943, déjà, une première menace faite publiquement sur un chantier de l'entreprise (Place de la Comédie et rue Boussairolles) n'est pas suivie d'effet. En juin 1944, ayant aperçu en ville Rouan, l'épouse P. (comme la désigne le rapport de police) déclare devant témoins que « la prochaine fois [elle] le ferai[t] arrêter ». Le 14 juillet 1944, l'arrestation de Marguerite allait enfin dénouer l'ensemble des fils au profit de ceux qui les avaient tirés. Selon l'inspecteur de Police judiciaire chargé du dossier² : « La femme P. se fit conduire chez Rispoli³, commissaire de Police des renseignements généraux, [absent, voit un autre policier qui en désespoir de cause l'emmène chez Rispoli et] le prévint que les Rouan étaient en ville. Il se rendit alors chez la dame Rouan, qu'il estimait en fuite et procéda à son arrestation ». Il avait emmené avec lui plusieurs miliciens et trouva sur place un autre groupe de miliciens « alertés » par Grau. Le fils de François et Marguerite, alors bébé, est laissé à la garde des grands-parents. Torturée par la Milice, Mme Rouan parvint, cependant, à s'évader le 25 juillet 1944 de la caserne Chombart de Lauwe de Montpellier, (ancien petit séminaire Saint Firmin). Après son évasion, ses parents et son fils seront utilisés comme otages. L'un des libérateurs raconta plus tard à François fils, que le greffier avait écrit sur le livre d'écrou :

¹ Archives départementales de l'Hérault, 59 W 53, jugement d'Adrienne Olive ép. Periès le 18 juin 1945.

² AD Hérault, 59 W 53, rapport daté du 8 février 1945.

³ Ce commissaire des R.G. écrivait à l'Intendant Marty à propos de Rouan en 1943 : « Son passage, sous son véritable état-civil, "Rouan François" a été relevé à Mende les 20, 22 et 23 décembre 1943. L'arrestation de Rouan devrait être facilement réalisable » (Éveline et Yvan Brès, *op.cit.*, p. 117).

« François Rouan, né le 8 juin 1943, terroriste ».

Le procès se déroula en juin 1945 et aboutit d'une part à la condamnation de Mme P. à cinq ans de prison réduits à deux ans pour des raisons psychiatriques, son mari et M. Grau ne passant pas devant la cour. Par ailleurs, François Rouan fut relaxé (en 1945 aussi) des charges d'escroquerie aux tickets de rationnement en raison de leur utilisation pour la Résistance.

Montaigne participe à la libération de Montpellier en compagnie d'Andrew Croft chargé d'appliquer « l'opération « Blanche Neige », c'est-à-dire rendre la vie difficile aux Allemands pressés de rejoindre le gros de leurs forces avant d'en être coupés par nos armées d'invasion. La nationale 9 allait être intensément attaquée par air et notre rôle était de les empêcher d'utiliser les routes secondaires. Le 15 août était pour nous aussi le jour J »¹. L'arrivée du maquis de Mourèze, le 25 août est acclamée et Montaigne, son chef, est porté en triomphe.



François Rouan, au centre de la photo avec son béret, à ses côtés lui tenant le bras son beau-père, dans la cour du *Midi Libre*, l'aumônier-capitaine Level est à gauche de la photo (26 ou 27 août 1944), Fonds Georges et François Rouan

Après la « libération » de Montpellier, François Rouan rejoint la Brigade légère du Languedoc du 27 août 1944 au 14 septembre 1944. Il est blessé à la tête le 12 septembre 1944 dans la région de Dijon où « séjournait » la Brigade légère.

Le 15 septembre il est « engagé volontaire pour la durée de la guerre », et fait les campagnes d'Alsace (participe entre autres à la libération de Saint-Louis) et d'Allemagne au sein du 18^e RTS de la 1^e Armée ; il est nommé capitaine le 3 janvier 1945 par décision du général commandant la 1^e Armée.

Quelques questions restent en suspens : A-t-il été parachuté en France le 11 juin 1941 près de Font-Romeu et où ? (dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude ou l'Ariège) pour y organiser

¹ Andrew Croft, témoignage, in John Harris, Jean-Claude Richard (coord.), *La libération de Montpellier (1944), d'après les témoignages inédits d'Andrew Croft, François Rouan et Gilbert de Chambrun*, Études héraultaises, NS.9.1993, p. 59 à 72.

des maquis (AS). Les archives des Pyrénées-Orientales n'en ont aucune trace, mais son livret militaire en fait état¹. Y a-t-il eu difficultés, après la mort de Demarne* pour le désigner chef du maquis Bir Hakeim ? Quel rôle militaire a joué la Brigade Montaigne ? Pour quelles raisons la mission britannique de Croft d'août 1944 s'est-elle retrouvée auprès de Montaigne ?

6) En Indochine :

Il s'engage alors pour l'Indochine. Sur le point de partir, il écrit de Fréjus le 15 janvier 1945 : « Les Anglais et les Américains sont venus mourir en France pour une œuvre commune. En revanche nous leur devons d'aller mourir près d'eux en Extrême-Orient pour une cause commune ». Plus loin, il ajoute : « je ne veux pas qu'ils [mes fils] connaissent ce que j'ai connu, errant dans la lutte illégale, dans une patrie esclave, sans libertés, je veux leur préparer des lendemains qui chantent et c'est pour cela que j'accepte en bon FFL d'aller au dernier combat, celui de Forces Françaises d'Extrême Orient. »

La chronologie du service de Rouan laisse une plage vide du 24 juin au 23 juillet 1945. L'aurait-on utilisé pour participer avec d'autres commandos et des Gurkhas à un nettoyage de la route tenue par les Japonais en Malaisie, à Singapour et dans la jungle birmane ? Affecté au Corps léger d'intervention à Djidjelli (1^{er} mars 1945), il embarque à Marseille sur le « Ingrad-Fra » (4 mars 45) et arrive à Alger le 5. Le CLI devient 5^e régiment d'Infanterie coloniale (1^{er} mai). À partir de mai 1945, il est en voyage pour rejoindre l'Indochine au départ d'Alger ; il passe par Le Caire, une semaine plus tard il est à « Karatchi » où il attend dix jours une correspondance pour Bombay ; le 19 juin il rejoint Colombo et le 24 il est au camp n°327 en attente d'un entraînement paramilitaire organisé par l'*Eastern Warfare School* formation de commando du 23 juillet au 21 août 1945. Désigné pour suivre un stage à Poona², il quitte le corps le 11 juillet pour y revenir le 17 septembre. C'est durant cette période d'entraînement que la situation se modifie avec en particulier la capitulation japonaise (13 août). Dans le cadre de la répartition des « zones de reconquête sur les Japonais », des accords donnent le sud-est asiatique aux Britanniques (sous l'autorité de l'Amiral Mountbatten) et le nord du 16^e parallèle aux Chinois (Tchang Kaï-chek et son chef d'Etat-major le général étatsunien Wedemeyer). Avec le début de l'insurrection vietnamienne (14 août), on passe d'une libération du joug japonais à un combat pour maintenir la colonisation. Pour sa part, F. Rouan est affecté au CLI à compter du 1^{er} mars 1945, « en congé dans la métropole, il passe pour ordre au 72^e CQG ». Il se trouve en opération en Indochine avec le 5^e RIC à compter du 3 octobre 1945.

Le 27 septembre, il quitte Ceylan sur le « Princess Beatrix » à partir du port de Trincomalee pour arriver à Saïgon le 3 octobre. Pendant ce temps la situation se tend en Indochine. Le 23 septembre, peu après la mise en place de la loi martiale (21 septembre), il arrive avec le gros du 5^e RIC, le 11^e RIC et les SAS, à temps pour s'emparer des principaux bâtiments publics de Saïgon poussant le Comité du Nam-Bô à quitter la ville.

Depuis le 21 septembre, le contingent français était sous une direction britannique ; à compter du 5 octobre, le gouvernement français reprend la main en Indochine tout en étant en difficulté en métropole.

François participe au « dégagement » de Saïgon Nord puis on note qu'il est "blessé à Cai Rang alors qu'il faisait revenir la confiance des indigènes, [il] avait déjà obtenu d'excellents résultats dans la région de Phy My, Ti N'ngé au nord de Saïgon". Le journal de Saïgon décrit

¹ États de service de Rouan François, document numéroté 885/41.

² Pune ou Poona, anciennement nommée Punevadi, est la deuxième ville (après Bombay) de l'État indien du Maharashtra . Cette ville est située à 190 kilomètres au sud-est de Bombay. L'objectif de ses stages et de la force 136, à laquelle appartiennent les stagiaires, qui dépend du SOE, est de rendre des agents aptes à évoluer sur les arrières des lignes japonaises dans les pays occupés.

ce qui s'est passé le 12 novembre 1945 : « Dans cette région le Capitaine R... avait ouvert un dispensaire, distribuait le lait et le riz aux affamés. La population vivait heureuse dans la paix retrouvée. C'est alors que le Viêt-Minh envoya 80 de ses émissaires armés et déguisés en Chinois dans la paisible petite cité et concentra 200 bandits aux alentours.

Un matin le Capitaine R. reçut la visite de quatre de ces faux Chinois qui lui demandèrent un laissez-passer. Il se penchait sans méfiance pour le signer lorsqu'ils déchargèrent leurs armes sur lui, l'atteignant au ventre et aux poumons. L'aspirant S. qui assistait sans armes à la scène protégea son chef et réussit à mettre en fuite les rebelles non sans avoir reçu quatre balles dans le corps. Horriblement blessé, il traversa toute la cité, fut encore atteint d'un nouveau projectile mais gagna un poste où galvanisant la résistance il sut faire échec à l'attaque dirigée de l'extérieur. Le Capitaine R. et l'aspirant S. miraculeusement réchappés de cette ignoble embuscade sont actuellement en traitement à Saïgon.

L'expérience de Cairang ne saurait toutefois décourager les hommes du commando et partout où ils avancent ils continuent de soulager les misères et de faire régner la paix française »¹.

Rouan est donc blessé par balle le 12 novembre 1945 alors que le dégagement du Sud de Saïgon est avancé. Cai Rang, où il reçoit cette balle dans l'abdomen, est « libéré » depuis le 29 octobre. Sa blessure² aurait été mortelle si d'une part il n'y avait pas eu l'intervention d'un Gurkha de l'armée britannique³ et si d'autre part son chef, le capitaine de corvette Ponchardier, n'avait pas réagi si rapidement. Sa section ayant été attaquée par « plusieurs milliers de [soldats] Viet [Minh] », trois officiers sont blessés, Rouan est transporté sur un « *Landing Ship Tank* » (LST ou Bâtiment de débarquement de chars, navire pour opérations amphibies), sur la rivière appelée Hâu Giang, (c'est-à-dire « deuxième fleuve »), et qu'à cette époque, les Français nommaient Bassac ; il s'agit d'un bras affluent sud du Mékong, où Ponchardier avait décidé d'envoyer son hydravion pour l'emmener à l'hôpital de Saïgon. Cela n'empêcha pas certains officiers de noter dans les états de service de Rouan « Semble n'avoir été volontaire pour l'extrême orient que pour remplir une mission politique » ou « A été manifestement victime de son activité politique et de sa trop grande confiance en la population de la région ». Tandis que, pour Ponchardier, Rouan était un « officier calme et pondéré, doué d'un grand bon sens, ayant une bonne instruction et un sens social particulièrement développé. [C'est un] excellent commandant de compagnie, [qui] s'est rapidement acquis au SASB l'estime et la confiance de tous »⁴. On apprend aussi que Rouan est cité à l'ordre de l'Armée, le 26 avril 1946, cette citation comportant l'attribution de la Croix de guerre avec palme. Il y est dit que ce « splendide officier, d'une abnégation à toute épreuve a été grièvement blessé à Cai Rang par un rebelle déguisé en Chinois alors qu'il cherchait à faire revenir la confiance parmi les indigènes »⁵. Le 8 octobre, il est averti qu'il doit quitter l'Indochine et embarquer sur le *Pasteur* le 9. Quelques jours plus tard, il est sanctionné pour ne pas s'être rendu à une convocation. Cette convocation avait pour but de lui

¹ *Journal de Saïgon*, mardi 8 janvier 1946 : sous le titre « Dans les plaines de l'ouest cochinchinois, Le commando Ponchardier ».

² Le registre des constatations des blessures daté du 12-10-45 et complété le 9-2-46 indique : « Plaie à l'abdomen par balles de revolver. Plaie du colon (extériorisation). Section de l'artère gastro-épipléique droite. Plaie trans-fixante du foie. Plaie au diaphragme. Atteinte pulmonaire. Extraction du projectile ». La commission de réforme indique en 1948 que F. Rouan conserve des « séquelles de blessure thoraco abdominale. Cicatrice au niveau de l'épine iliaque antéro supérieure gauche de 8 cm avec éventration adhérente. Cicatrice de 3 cm du sternum dans le 8^e espace intercostal droit. Cicatrice de Laparotomie (incision de la paroi abdominale pour avoir accès aux viscères) médiane para ombilicale de 20 cm de longueur avec éventration importante. Cicatrice douloureuse à la pression ». Cette commission considère que cela représente une incapacité de 80%.

³ La balle n'a pas traversé le corps et est restée fichée contre la colonne vertébrale. Le Gurkha, à l'aide d'un fil de fer, aurait « isolé » la colonne vertébrale de la balle pour empêcher le plus possible que pendant le transport la balle en bougeant ne lèse la colonne vertébrale.

⁴ SHD, Rouan, capitaine, GR 8YE 80885, Note donnée par le capitaine de corvette Ponchardier, PCC Saïgon le 01.XII.45.

⁵ Archives Georges Rouan.

rappeler qu'il avait un comportement qui « transgressait les règles individuelles concernant la conduite des militaires en s'adonnant à une activité politique »¹ auquel il a ajouté des actes disciplinaires caractéristiques de cet officier. Il est sanctionné de 30 jours d'arrêts de forteresse et rapatrié d'urgence par mesure disciplinaire. La sanction est effective le 11 octobre. Le 16, il est rapatrié en avion militaire pour sanction militaire grave et donc indésirable en Indochine. Il est accompagné par un chef d'escadron de gendarmerie pour être mis aux arrêts de forteresse dès son arrivée (le 23 octobre). Son état de santé exige une hospitalisation au Val de Grâce. A sa libération il est censé prendre un congé de campagne ou un congé de convalescence, puis sera démobilisé. En fait, il sort du Val de Grâce le 25 octobre, demande à être incarcéré à la caserne de la Garde républicaine de Saint-Denis, d'où il est libéré le 31 octobre. Il loge alors chez des amis à Gentilly, après s'être présenté au DITC à la caserne de Clignancourt, où il est démobilisé le 2 décembre 1947.

En 1948, toujours handicapé, il obtient d'être pensionné à 100 %, et entre dans l'honorariat du grade de capitaine le 22 novembre 1948. Qu'a-t-il fait pour être expulsé d'Indochine ? Rien ne le dit dans les archives. Cependant les quelques remarques négatives relevées dans les pages précédentes montre un homme refusant l'injustice et surtout piégé par un engagement à combattre le Japon qui se transforme en combat colonialiste. D'ailleurs, dans une rencontre avec le responsable des troupes coloniales au ministère des Armées, le 26 novembre 1946, il aurait exprimé « l'intention de retourner prochainement en Indochine où il aurait de la famille à Hué ». Il est fait état, par P. K. Lane, dans le cahier n° 34 de l'IHTP, de l'existence d'un Rouan², administrateur en Indochine, rédacteur d'un rapport daté du 19/02/45 au commandant Milon. On ne peut le confondre avec François Rouan en raison des dates données. Il s'agit en fait d'un oncle, administrateur colonial, marié à une Chinoise. C'est chez cet oncle que François aurait laissé en dépôt une malle contenant l'essentiel de ses affaires qu'il n'a jamais retrouvées.

4- Longue convalescence, vie professionnelle et combat pour la mémoire de ses camarades :

Il adhéra (ou réadhéra) au Grand Orient de France en 1950. En 1951, il devint compagnon, En 1965, il était au 18^e degré du rite écossais. Il s'éloigna lors qu'Alain Bauer s'approcha trop près de la « direction » du Grand Orient, dans les années 1980. Lors de son décès, un représentant de cette obédience prit la parole. Il rappela comme tant d'autres que François a toujours souffert des blessures subies en Indochine, sans jamais se plaindre. À la demande de prononcer une causerie en loge sur la Résistance, il répondit par un discours sur la Chine qui « était un espoir d'une évolution vers une société de liberté, d'égalité et de fraternité »³. Il était difficile de connaître son activité dans la Résistance, précise-t-il, « mais, tout ce que j'ai su était dit par d'autres, jamais par lui. Je vouais une grande admiration pour le courage de nos aînés, combattants capables de tous les sacrifices pour la défense de leur idéal ». Jusqu'en 1951 ou 1952, François Rouan resta convalescent de ses blessures, mais continua de s'occuper de son entreprise. Ainsi en 1949, il participa comme maître d'œuvre aux travaux de

¹ SHD, Rouan, Capitaine, GR 8YE 80885, Lettre du Général L. récapitulant les faits.

² Patricia K. Lane, « Éléments sur la mise en œuvre de la politique américaine envers l'Indochine, 1940-1945 » in Charles Robert Ageron, Philippe Devillers (dir.), « Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 », *Les Cahiers de l'IHTP*, no 34, juin 1996, p. 29 note n°1. On pourrait lire aussi : Anh-Van et Jacqueline Roussel, *Mouvements nationaux et Lutte de Classes au Viet Nam*, Publications de la quatrième internationale, nd, 87 p. ; Commandant Bodinier (présenté par) *1945-1946, le retour de la France en Indochine, textes et documents*, Paris, SHAT, 1947, 405 p. ; Ngo Van, *Viêt-Nam, 1920-1945, révolution et contre-révolution sous la domination coloniale*, Montreuil, L'Insomniaque, 1995, 444 p. ; Ngo Van, *Au pays de la Cloche fêlée, tribulations d'un cochinchinois à l'époque coloniale*, Montreuil, L'Insomniaque, 2000, 238 p. ; *France, revue de l'Union française, Le drame indochinois*, Mai 1947, 106 p. ; Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine (communistes, trotskystes, nationalistes de 1932 à 1937)*, Paris, Maspero Col. Bibliothèque socialiste, N° 30, 1975, 526 p.

³ Archives familiales Georges Rouan, lettre de R.C, membre de cette obédience, datée du 24 janvier 1993. À cette lettre est joint le discours prononcé lors des funérailles de François Rouan.

construction de routes au Gabon pour joindre Lambaréné et Port-Gentil à Libreville. Il dut quitter précipitamment ce pays pour avoir, selon les termes de Léon M'Ba, estimé que « le travail [des Africains] valait plus que ce qu'ils recevaient » ; dans une lettre adressé à François Rouan, Léon M'Ba ajoute : « vous étiez à la colonie, et au Gabon surtout, où les arrivistes et les mouchards sont hélas trop nombreux »¹. En 1961, François Rouan envisagea de repartir travailler au Gabon, devenu indépendant sous la Présidence de Léon M'Ba. Mais il semble qu'il n'y ait pas eu de suite.

Puis, sans qu'une chronologie soit visible, il travailla pour les services du rectorat de Montpellier et les hôpitaux de Montpellier qui appréciaient son expertise et ses compétences. De plus, ces derniers pensaient que « les entrepreneurs de travaux publics n'hésiteraient pas à payer largement un agent comme M. Rouan, ce qui priverait l'Administration et [s]on service d'un élément indispensable ». L'ingénieur général du service régional de l'équipement scolaire, universitaire et sportif rédige, le 21 février 1963 un rapport sur François Rouan, agent contractuel, dans le cadre du renouvellement de son contrat. Ce service dirigé par un ingénieur des Ponts avait eu pour mission de gérer les études pour les expropriations des parcelles nécessaires aux constructions d'universités et d'un lycée à Montpellier, les appels d'offres, les contrats d'architectes, et le suivi des travaux. Ce courrier indique que son premier contrat avec le rectorat date du 1^{er} juin 1961. Il s'agit de renouveler le contrat en lui affectant un indice supérieur. Les tâches dont Rouan est chargé sont effectivement importantes puisqu'il a « la responsabilité de toutes les opérations universitaires qui se réalisent ou ont été prévues dans les quartiers du secteur nord de Montpellier »², en l'occurrence il s'agit de construction ou de rénovation de la faculté des Sciences, de la cité et du restaurant universitaire du Triolet et enfin de l'agrandissement de l'École nationale supérieure de Chimie. Il a continué de travailler pour les services rectoraux jusqu'à sa retraite, puisqu'on le voit sur une photographie, entouré de ses collègues de travail dans un bureau de l'académie de Montpellier, il a alors 56 ans.



François Rouan (au centre) et ses collègues du service des constructions du rectorat de Montpellier, 1^{er} décembre 1970 (Fonds F. Ribes Thiery)

¹ Archives familiales Georges Rouan, Lettre de Léon M'Ba à Monsieur François Rouan, le 19 avril 1950.

² *Idem*, Rapport de l'inspecteur régional du 21 février 1963.

Mais l'essentiel des années d'après-guerre sera consacré à la mémoire de ses camarades. Le 20 mai 1948 : le monument aux "Biraquins" est inauguré. Mais il n'est pas certain que François y ait participé.

Dans les documents conservés dans les archives de la famille et classés par Marguerite, on trouve douze discours de François datés de 1980 à 1991. Tous portent sur la solidarité, la liberté, le refus de l'oubli mais sans haine, la vigilance face aux montées de l'extrême droite et à ses discours nauséabonds qui propagent les « idées antisémites et racistes »¹. Pour commémorer l'appel du 18 juin il met en parallèle le discours positif et combattant du général de Gaulle, avec celui défaitiste et d'obéissance aux futurs vainqueurs du maréchal Pétain et conclut qu'« il fallait avoir le courage de choisir entre sa consigne et sa conscience »². « Les résistants étaient tous volontaires, pas de liens hiérarchiques entre eux, au sens d'une quelconque subordination de forme dans les rapports, mais la conscience d'une responsabilité et d'une fraternité dont la vie ordinaire n'offre pas d'exemples »³, déclare-t-il en 1984. « Nous sommes les survivants et les témoins actifs de cette période. Nous avons en commun un patrimoine de compréhension et de souvenirs car nous avons combattu animés d'un même idéal, celui de la Résistance qui portait en lui le refus de la lâcheté, l'amour de la liberté et le respect des différences, qui s'appelle la tolérance »⁴. Et pour terminer ce florilège, peu avant son décès, il constatait que « la fin de la guerre froide, la fin du régime des superpuissances et la fin du monde bipolaire sont liés. En ce qui concerne l'Europe, en tout cas, une course de vitesse est engagée pour une union continentale qui, dans le respect des identités nationales, saurait faire prendre conscience à tous ces peuples de leur identité commune pour peu que les responsables politiques, économiques, sociaux et culturels, s'arrachant enfin à leurs pitoyables querelles, se donnent la peine de mesurer les enjeux et sachent en persuader leurs citoyens »⁵.

Il est décédé le 26 mars 1992 à Montpellier.

Éléments pour une conclusion provisoire :

Orphelin de mère, interne à onze ans, envoyé dans une famille, certes proche par le sang, mais qui ne semble pas l'avoir compris, il a fait des choix dans la vie collective (Corse, Espagne, Maquis) et des choix de combat contre les injustices. Il a pleinement « utilisé » les marges pour se construire. Il n'a jamais renié sa culture catholique, écrivais-je en introduction. En effet, même lorsqu'il adhéraît au Jeunesses communistes, ou lorsque en Indochine ou en Afrique il s'opposait à la colonisation, il le faisait au titre de l'humanisme chrétien. Pour autant, il a combattu le communisme officiel, celui de Moscou et des partis inféodés, en restant fidèle à des thèmes comme la libération des peuples (Espagne, Résistance, Afrique et Indochine), le refus de toutes les oppressions et dictatures, l'humanité, la fraternité et l'internationalisme des combattants. Un dernier point, à ce niveau de la recherche, m'amène à affirmer l'aspect européen de ses combats, comme il le dit dans ce discours de 1984 : « Sachez que « Bir Hakeim » est typiquement un maquis Corps franc de la libération, tel que le voulait Jean Moulin, organisateur et unificateur de la Résistance, où la présence à la fois d'officiers français, d'anciens combattants de la guerre d'Espagne, d'hommes d'âge mur et d'expérience ayant fait guerre et guérilla, connu les prisons et les camps, aux côtés de jeunes Français, de réfractaires au STO en Allemagne, brûlants de patriotisme, ont donné à « Bir Kakeim » un tonus anti nazi et baroudeur, une homogénéité et une détermination reposant sur la fraternité des camarades de combat à la vie à la mort » (Discours de La Parade, 1984) ou

¹ *Idem*, discours de 1983.

² *Idem*, discours pour le 18 juin sans précision d'année.

³ *Idem*, discours pour la libération de Montpellier.

⁴ *Idem*, 23^e congrès de l'Union des Résistants, Déportés, Internés et Familles des Morts de l'Hérault, 1988.

⁵ *Idem*, La Parade, 1990.

celui-là antérieur d'un an : « Le combat pour la paix et le désarmement, au nom des droits de l'homme, au nom de la vie, n'est ni un thème politique, ni une affaire d'idéologie. On ne bâtit pas l'avenir sur la haine, sur des rancunes, des préjugés, des regrets, mais au contraire, sur la confiance, et sur les valeurs essentielles que sont la tolérance, la fraternité, la solidarité, le respect de la dignité de l'homme, de sa personnalité, de ses droits, de ses justes biens » (allocution au Conseil départemental de l'Hérault pour le 39^e anniversaire de la Libération, 1983).

PS : je souhaiterais ardemment recevoir des critiques de ce texte et aussi des informations complémentaires sur François Rouan et son parcours.

Pour ce faire écrire à pierre.chevalier556@orange.fr

Merci.

Pierre CHEVALIER

* * *
*

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE LUCETTE PLA-JUSTAFRÉ À PABLO PICASSO (13 JUIN 1950). PRÉLUDE AUX EXPOSITIONS CONSACRÉES À PICASSO PAR LE PCF EN 1953 À CÉRET ET EN 1954 À PERPIGNAN

C'est grâce à la récente ouverture des archives du Musée Picasso que les chercheurs peuvent révéler nombre de découvertes épistolaires. C'est ainsi que nous pouvons livrer un courrier que Lucette Justaféré** adressa à Picasso*¹, en 1950, pour le convier à la fête annuelle de la Section communiste de Céret, à Nogarède.

Dans l'après-guerre, ce qui motive surtout Picasso, c'est le combat pour la paix symbolisé par les dizaines de colombes qu'il dessine et distribue à tour de bras. En 1948, il se rend à Wroclaw en Pologne, en compagnie de Paul Éluard*, de Pierre Daix* et d'autres camarades, pour participer à un congrès des intellectuels pour la paix.

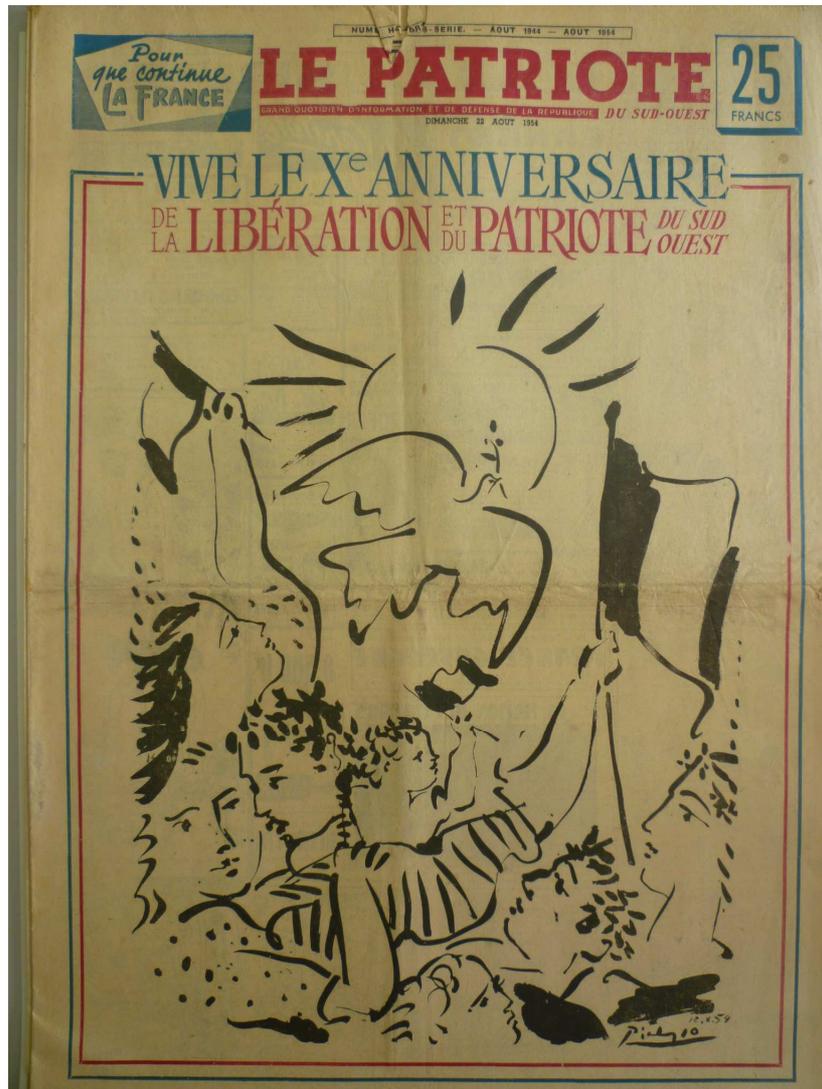
Il se trouve que c'est à cette période-là que Lucette Justaféré** lui adresse sa missive. Elle y fait état de l'effervescence artistique qui régnait à Céret et qui donnait lieu à nombre de souvenirs et d'anecdotes familiales peu avant la Première Guerre mondiale. D'autant que ces rencontres et débats entre artistes se tenaient souvent au Grand Café, propriété de son père, Michel Justaféré. Et même si, malgré cette invitation, Picasso n'assistera pas à la fête de Nogarède en 1950, il est intéressant de préciser que le Parti communiste de la section de Céret organisera une réception en l'honneur de Picasso, à l'issue de la corrida de la Sant Ferriol, le 20 septembre 1953. Improvisée au Café de France, elle se déroulera en présence de nombreux militants communistes locaux mais aussi de Paulo², Édouard Pignon³* et Hélène Parmelin¹* ;

¹Picasso* entre au Parti communiste le 4 octobre 1944. Il est parrainé par Éluard* et Aragon*. Le PCF est à ses yeux « le parti des pauvres ». Son adhésion est un engagement en faveur de la paix, mais aussi une façon de souligner son opposition au régime de Franco.

² Fils aîné de Picasso* (1921-1975), né de son union avec Olga Khokhlova.

³ Édouard Pignon * (Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), 1905 - La Couture-Boussey (Eure), 1993).

Picasso y déclarera qu'il se bat avec sa peinture et réalisera le fameux dessin de *La Sardane de la Paix*.



Le Patriote du Sud-Ouest, 22 août 1954

Picasso, dessin : la commémoration du 10^e anniversaire de la Libération

Puis, c'est en date du 6 septembre 1954 qu'une nouvelle réception sera organisée à Perpignan par la fédération du PCF et *Le Travailleur Catalan* aux 14 et 16 de la rue de l'Argenterie. Cette rencontre sera couverte, entre autres, par le journaliste du *Patriote du Sud-Ouest*, Léon Bourrat^{2**} à qui il dira combien il est heureux de séjourner en Roussillon². Notons que pour commémorer le X^e anniversaire de la Libération, le journal avait mis Picasso

¹ Hélène Parmelin* (Nancy, 1915 - Paris, 1998).

² Léon Bourrat**, « Une interview exclusive du « Patriote » : Pablo Picasso nous dit sa joie de séjourner en Roussillon où il envisage de demeurer une partie de l'année », *Le Patriote du Sud-Ouest : grand quotidien d'information et de défense de la République* (Toulouse), 2704, 10 septembre 1954.

à contribution en lui suggérant de réaliser un dessin pour la une¹ de son numéro hors-série² qui fera état des combats pour la Libération intervenus dans les régions du sud-ouest, dont le Roussillon³



Le Patriote du Sud-Ouest, 10 septembre 1954, interview de Picasso par Léon Bourrat

Lucette Justafré
Place Conventionnel Montagut
Ille sur Têt (P-O)

Ille sur Têt, le 13 juin 1950

Cher grand Camarade,

J'ai été chargée hier par mes camarades communistes de Céret d'une agréable mission de confiance : celle de vous écrire au nom de tous.

Vous savez - puisqu'il paraît que vous étiez invité et on disait même votre venue probable – que le Musée d'Art Moderne de Céret⁴ a été inauguré hier par Mr Yvon Delbos ministre de l'Éducation Nationale. Nous avons été heureux, malgré la joie que nous aurions tous à vous voir ici, que vous n'assistiez pas à cette manifestation gouvernementale qui fut d'ailleurs un très grand échec pour ses organisateurs. En effet, la population a marqué par son absence son refus de voir exploiter à des fins platement électoralistes en faveur d'une politique antisociale et pro-guerrière, à la fois son attitude patriotique durant l'occupation (le ministre

¹ Réalisé durant son séjour à Perpignan, le dessin à l'encre de Chine portera la date du « 12.8.54 ». Intitulé *Personnages, drapeaux et colombe au rameau* (Zervos, vol. 16, n° 321) il sera publié dans le n° hors-série du *Patriote du Sud-Ouest* du 22 août 1954.

² « Le Roussillon dans la bataille de la Libération », *Le Patriote du Sud-Ouest*, n° hors-série, 22 août 1954. Photographie : Brigitte Payrou-Neveu, 2016.

³ Pour une vision d'ensemble des séjours de Picasso à Perpignan et à Céret de 1953 à 1955, cf. Francesca Fabre, Brigitte Payrou-Neveu « Picasso chronologie 1953-1955 », in *Picasso. Perpignan. Le cercle de l'intime 1953-1955*, Paris, Snoek, 2017, pp. 164-172.

⁴ Le Musée d'Art Moderne de Céret est inauguré le 18 juin 1950, parallèlement aux cérémonies de la Croix de Guerre à la ville de Céret et de la pose de la première pierre du nouveau groupe scolaire. Et le Musée, immédiatement référencé et soutenu par la Direction des Musées de France, est inauguré en présence du Directeur des Musées de France et d'Henri Guitard**, maire de Céret. Le poète céretan Pierre Camo, Frank Burty-Haviland et Michel Aribaud, archiviste de la ville ont joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce projet.

devait remettre la Croix de Guerre à la ville), et sa fierté d'avoir vu séjourner à Céret, dans les trente dernières années, les plus grands peintres contemporains¹. Aussi les Résistants sont restés chez eux, les braves gens de chez nous ne sont sortis que pour aller danser le soir, et le Musée, qui peut être si fier des magnifiques dessins et céramiques dont vous lui avez fait don, n'a été inauguré que par une pauvre douzaine d'officiels sans valeur.

Mais on nous affirme votre intention de venir un jour à Céret, et nous voudrions dans ce cas pouvoir profiter de votre venue pour organiser une manifestation culturelle qui apporterait au petit Musée de notre village natal la consécration véritablement artistique et populaire qui lui manque. C'est pourquoi nous nous permettons de vous adresser une requête précise : ne vous serait-il pas possible de venir à Céret le 2 juillet prochain ? À cette date, la Section Communiste de Céret organise sa fête annuelle², qui est d'habitude charmante et très réussie, dans le cadre d'un des petits bosquets de la route de Maureillas dont vous avez peut-être gardé le souvenir. Si nous avons le bonheur de vous avoir ce jour-là parmi nous, il serait possible de prévoir le matin une manifestation artistique qui donnerait à toute notre fête un très beau cachet culturel. Cela nous permettrait surtout de prouver une fois de plus que non seulement les Communistes ne se désintéressent pas de la Culture, mais qu'ils entendent au contraire en retirer le privilège exclusif aux fausses élites actuelles, et rendre accessibles à tous ceux qui sont capables d'en goûter la beauté et de les enrichir, les merveilleux domaines de l'Art.

Ces phrases pourront vous paraître prétentieuses. En réalité, elles traduisent très mal notre désir à tous, ici, de montrer avec votre aide que tout prend immédiatement un autre visage, une autre envergure, une autre portée, dès que l'on s'adresse au peuple au lieu de l'ignorer ou de s'y opposer. En dehors de toutes les sornettes intellectualistes officielles dont on nous rabat les oreilles ces temps-ci (« Céret, la Mecque du Cubisme », « l'École de Céret », etc, etc...), après les récents festivals dont notre département a été le cadre (Festival J.S. Bach-Pablo Casals à Prades³, festival de tragédie à Perpignan⁴), et que tous ont témoigné du plus total mépris des masses populaires, jugées indignes d'émotions artistiques de qualité, nous voudrions très simplement, si votre venue nous le permettait, affirmer que nous n'acceptons pas de considérer l'Art comme un privilège de la fortune, et que des artistes parmi les plus grands sont fiers de se sentir liés au peuple, et de le dire.

Voilà pourquoi je vous écris. Pourquoi moi, bien que je n'habite pas régulièrement Céret puisque je suis institutrice à Ille sur Têt et secrétaire de la Section Communiste de cette localité ? C'est que, toute ma vie, j'ai entendu parler de vous autour de moi. Sans doute, vous souviendrez-vous de ce café de Céret, pompeusement appelé « Grand Café⁵ », où se retrouvaient journellement tous les artistes qui ont séjourné dans notre petite ville. Le patron

¹ Parmi ces artistes : Matisse, Picasso, Juan Gris, Auguste Herbin, André Masson, Kisling, Manolo, Krémègne, Masson, Loutreuil, Maragall, Haviland, Chagall, Marquet, les sculpteurs Fenosa, etc...

² La fête annuelle de la section du Parti communiste de Céret était organisée au bosquet de Nogarède et rassemblait des militants et des sympathisants de tout le département.

³ Festival J.-S. Bach à Prades : cette première commémoration du second centenaire de Jean-Sébastien Bach se déroule à Prades du 1^{er} au 20 juin 1950 sous la direction de Pau Casals ; le festival prendra très vite le nom du violoncelliste et chef d'orchestre.

⁴ Un cycle de tragédie classique placé sous l'égide de l'Office départemental du Tourisme donnera lieu aux représentations du *Cid* et d'*Andromaque*, les 11, 12 et 15 juin 1950, dans la cour du Palais des rois de Majorque.

⁵ Cette institution céretane située à l'angle du boulevard Joffre et de la rue Saint-Ferréol sera fréquentée par de nombreux peintres et musiciens.

s'appelait Michel¹ ; il était toujours souriant et aimait beaucoup assister aux discussions que tenaient avec passion peintres, sculpteurs, musiciens. C'était mon père. Il ne comprenait certes pas toute la valeur, l'immense portée artistique de ce que créaient les hommes qu'il coudoyait chaque jour, mais il avait gardé de très profondes et riches impressions. Quant à moi, qui suis née en 1913, je finis par ne plus très bien faire la part de mes propres souvenirs et de ce que j'ai entendu raconter tant de fois par mes parents et une sœur aînée. Mais j'ai eu très vite, en grandissant, le très vif regret d'être née trop tard pour [n'] avoir pu m'enrichir du voisinage des grands artistes qui ont séjourné à Céret. L'an dernier, au Congrès de la Paix² où j'ai eu la joie de pouvoir travailler, d'abord au Comité d'Accueil avec Madeleine Braun³, puis à la traduction simultanée des orateurs (Espagnol-Français), j'ai été souvent tentée de vous parler. Mais vous étiez toujours très entouré et je n'ai pas voulu vous déranger.

Je m'excuse, cher Camarade, de cette longue lettre. Vous savez combien tous les Communistes sont fiers de vous appeler camarade et vous pouvez imaginer quel bonheur ce serait pour ceux de Céret de vous accueillir le 2 Juillet. Nous savons pourtant combien votre temps est précieux, mais nous n'avons pas résisté à l'envie de tenter cette démarche auprès de vous. Nous attendrons impatiemment une réponse qu'il nous serait utile d'avoir le plus tôt possible, évidemment.

Croyez à notre affectueuse et vive admiration.

Lucette Justafré

Francesca FABRE et Brigitte PAYROU-NEVEU

* * *

*

DES ARCHIVES DE MILITANTS COMMUNISTES, PARMILLESQUELLES CELLES D'ANDRÉ STILL, DÉPOSÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le 30 novembre 2017, aux Archives départementales, l'Amicale des vétérans et de la mémoire du PCF et la Fédération du PCF des Pyrénées-Orientales ont déposé les archives de quelques organisations communistes locales (la section d'Estagel 1974-2004, les cellules de Canet 1975-2001, de Valmanya 1960-1963, du Soler 1990-2015 ...) ainsi que celles de dix-sept militants :

¹ Michel Justafré (Céret, 1880 - Saint-Jean-Pla-de-Corts, 1930), propriétaire du Grand Café, est le père de Lucette Pla-Justafré**.

² Le Congrès mondial des partisans de la Paix se tint à Paris du 20 au 23 avril 1949. La salle Pleyel accueillit près de 2000 délégués issus de 70 nations. C'est une lithographie de Picasso représentant une colombe qui constituera l'affiche du Congrès.

³ Madeleine Braun* (Paris, 1907 - Saint-Cloud, 1980). Coéditrice avec Louis Aragon des Éditeurs français réunis, elle milita dans les organismes d'aide à l'Espagne républicaine de 1936 à 1939. Cette résistante qui adhéra au Parti communiste en 1942, sera la première femme élue vice-présidente à l'Assemblée nationale de 1945 à 1946.

* : Notices de personnes extérieures aux Pyrénées-Orientales faisant l'objet de notices dans le *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier, mouvement social* [le Maitron en ligne] : Madeleine Braun par Jean Maitron et Claude Pannetier, Pierre Daix par Philippe Olivera, Paul Éluard par Nicole Racine, Hélène Parmelin par Anysia L'Hôtelier, Pablo Picasso par Anysia L'Hôtelier, Édouard Pignon par Anysia L'Hôtelier.

** : Notices de militants des Pyrénées-Orientales faisant l'objet de notices dans le Maitron : Léon Bourrat par André Balent, Lucie [Lucette] Justafré par André Balent, Henri Guitard par André Balent.

Gervais Bonnet (1909- ?) : cadre des PTT, militant de la cellule de Canet-Village.

Lucien Colomer* (1914- ?) : instituteur à Versailles puis professeur de l'enseignement technique à Perpignan, résistant, conseiller municipal de Versailles (1945-1947), responsable syndical.

Émile Dardenne* (1901-1989) : chauffeur-routier et employé de chais à Rivesaltes, militant des Jeunesses socialiste puis dirigeant du Parti communiste, syndicaliste CGTU puis CGT, « déporté » en Algérie (1941/1942), membre du Comité départemental de Libération, une figure historique du PCF dans le département.

Antoine Falip : né en 1915 dans la province de Lérida, membre de l'armée républicaine il fut interné au camp de Saint-Cyprien lors de la *Retirada*. Il continua à militer au sein du PSUC après la libération de la France.

Marina Fuster : née en 1956 dans une famille de militants communistes espagnols. Habitant Le Soler, elle fut une des responsables de la section locale.

Jacques Grésa* (1898-1964) : aviateur durant la guerre 14/18, employé des Contributions indirectes, militant CGTU et du PC dans l'Aude puis à Paris, élu conseiller municipal de Paris en 1935 et député en 1936. Arrêté en octobre 1939, il fit partie des députés « déportés » en Algérie. Chef de cabinet de Fernand Grenier*, commissaire de l'Air du gouvernement d'Alger, puis de Charles Tillon*, ministre de l'Air. Élu député de la Haute-Garonne en 1945, 1946 et 1947. À la retraite, il revint vivre à Canet-Village.

Jacques Majester : employé des PTT, responsable du PCF en Vallespir et membre du Comité fédéral pendant des années.

François Marty* (1904-1970) : instituteur, dirigeant départemental du PC et responsable du *Travailleur Catalan* avant-guerre. Résistant dans l'Aveyron et dans l'Aude. Fondateur en 1967 du Parti communiste marxiste-léniniste de France.

Nadine Pons (née en 1980) : institutrice à Canet, militante syndicale et communiste (membre du CF jusqu'en 2015). Éluée conseillère municipale en 2001, 2008 et 2015, elle fut à plusieurs reprises candidate à des élections cantonales et législatives.

Jacky Pugnet* (né en 1942) : instituteur, responsable de la JC puis du PCF tant au plan local que départemental (membre du CF de 1962 à 2012, du BF jusqu'en 2007), maire de Pollestres de 1977 à 1989.

Claude Salmon : ouvrier plâtrier, militant du PCF puis PCMLF, il exerça surtout des responsabilités syndicales (secrétaire de l'UD-CGT de 1969 à 1971)

François Sidou* (1901-?) : joueur de rugby, employé des Contributions indirectes. Militant syndical et communiste dans l'Hérault et à Paris. Dirigeant interrégional des FTPF, lieutenant-colonel FFI, il resta dans l'armée. À la retraite, il revint à Canet-Village où il milita dans de nombreuses associations (membre du CF du PCF, directeur de la cave coopérative, président départemental du MODEF et vice-président de la Chambre d'Agriculture ...).

Francis Sentis* (1923-2013) : Dessinateur aux Ponts & Chaussées, responsable départemental de la JC de 1940 à 1944, maquisard FTPF dans l'Aveyron, il exerça des responsabilités locales et départementales tant au sein du PCF que de la CGT.

André Stil* (1921-2004) : dirigeant communiste (rédacteur en chef de *l'Humanité* de 1950 à 1959, membre du Comité Central du PCF de 1950 à 1970) et écrivain (Prix Staline 1952, Prix du Roman populiste en 1967, élu membre de l'Académie Goncourt en 1977).

Jean Teulière (1906- ?) : employé au dépôt SNCF de Villefranche-de-Conflent, militant communiste et syndical avant et après la guerre. Résistant, membre du CLL, il fut maire de la Libération à 1965.

Gisèle Torreilles née Jeanson : militante de l'Union des femmes françaises, elle fut pendant des années « l'intendante » de la colonie de Via.

Marcelle Vdovitchenko, enseignante à la retraite qui est une des responsables de la cellule de Thuir.

Le fonds le plus important (deux mètres linéaires environ) classé **Fonds PCF Dossier III/H** est celui d'**André Stil**. Peu après, sa mort en 2004, de nombreux documents ont été confiés à la Fédération communiste des Pyrénées-Orientales. Je ne sais pas quel pourcentage des archives d'André Stil, cela représente, ni selon quels critères le tri a été fait. J'ai classé ce fonds en trois grandes parties : la première centrée sur sa vie d'écrivain, la seconde regroupant les dossiers consacrés à ses publications et une troisième décrivant son activité de communiste.

Le dossier H/III/1 regroupe les documents relatifs à son activité de journaliste d'abord à Lille puis à Paris. Après avoir été, en 1949, le rédacteur en chef adjoint du quotidien communiste *Ce Soir*, André Stil devint, en 1950, le rédacteur en chef de *L'Humanité*.

Dans le dossier H/III/2, on trouve les articles de journaux annonçant l'attribution, en 1952, du Prix Staline à son roman *Le premier choc* ainsi que les lettres de félicitations qu'il a reçues. Tout un sous-dossier est consacré à la participation d'André Stil à la « Bataille du Livre » au printemps 1952. Ses responsabilités politiques mais surtout le fait qu'il ait reçu le Prix Staline, expliquent sa participation aux obsèques de Staline en mars 1953.

À partir de 1959, l'activité d'André Stil fut de plus en plus tournée vers l'écriture. Travail couronné en 1967 par le Prix du Roman populiste (dossier H/III/3). Le dossier H/III/4 contient des articles de critique littéraire qu'il rédigea dans les années 60 ainsi que des documents sur le « réalisme socialiste », l'écriture... De 1960 à 1984, André Stil participa à diverses rencontres internationales d'écrivains (dossier H/III/5).

1977 : un grand événement dans sa vie : son élection à l'Académie Goncourt (dossier H/III/6).

Le deuxième ensemble de dossiers concerne son œuvre littéraire : manuscrits (dossier H/III/6), quasiment un dossier (articles, félicitations) pour chacun de ses livres (34 sous-dossiers réunis dans le dossier H/III/7), documents divers sur les éditions internationales (dossier H/III/8, 9 & 10), correspondance avec ses lecteurs (Dossier H/III/ 11) et scripts de téléfilms (dossier H/III/12).

Enfin, de nombreux documents concernent son activité politique. Nous les avons regroupés autour de trois grands thèmes :

- André Stil, militant communiste : documents divers de 1960 à 2004 (dossier H/III/13) et journaux : *Lettres Françaises* (1949/1957), *L'Humanité* et *L'Humanité Dimanche* (1949/1977), *Liberté* (Nord/Pas-de-Calais) (1949/1950) (dossier H/III/14).

La campagne de meetings (plus de vingt-cinq) à travers toute la France, d'avril à mai 1952, sur le thème : « *Les Américains en Amérique* » contre l'installation de bases militaires américaines dans le cadre de l'OTAN. Pour la quasi-totalité de ces initiatives, André Stil a conservé le matériel de propagande publié (affiches, tracts) ainsi, moins souvent toutefois, que les comptes rendus parus dans la presse locale.

Mais cela est peu de choses par rapport aux très nombreux documents concernant ses démêlés avec la justice civile et militaire de 1952 à 1957 dans le cadre de ce que l'on a appelé le « complot des pigeons ». Le 25 mai 1952, quelques jours avant la manifestation prévue le 28 contre la venue à Paris du général américain Ridgway, André Stil fut arrêté, inculpé de « provocation d'attroupements publics » et incarcéré à la prison de la Santé. Au soir de cette manifestation interdite et brutalement réprimée, il fut inculpé de « provocation à la violence », puis, le lendemain, de « complot contre la sécurité intérieure de l'Etat. »

De cette période difficile de sa vie, André Stil a conservé

- . de nombreux documents judiciaires (sous-dossier III/H/16/a) ;
- . des articles de la presse « réactionnaire » relatant son arrestation (sous-dossier H/III/16/b) ;
- . de nombreuses lettres adressées à son épouse, à des dirigeants communistes (Louis Aragon, Étienne Fajon qui assurait l'intérim à la direction de la rédaction de *l'Humanité*...), au directeur de la prison de la Santé ... ainsi que des articles pour *l'Humanité* (sous-dossier III/H/16/c) ;
- . plus de deux cents lettres de soutien (mai/juillet 1952) (sous-dossier III/H/16/d) ;
- . de nombreux messages de félicitations suite à sa mise en liberté provisoire le 18 juillet (sous-dossier III/H/16/e)
- . des lettres de soutien reçues lors de sa deuxième incarcération (23 mars /25 août 1953) (sous-dossier III/H/16/f).

À noter que le dossier sur sa vie à Camélas entre 1971 et 2004 (dossier III/H/17) contient très peu de choses.

Pour attirer l'attention des chercheurs s'intéressant à l'histoire du PCF ainsi qu'à la littérature du XX^e siècle, j'ai publié à cette occasion un livre *André Stil, communiste et écrivain, puis écrivain et communiste ?* (Perpignan, Éditions M/R, 2017) contenant de très nombreux documents.

Georges SENTIS

NOTES DE LECTURE :

Fabrice SUGIER et Monique VÉZILIER, *Le Gard dans la guerre 1939-1945*, préface de Jean-Marie GUILLON, Clermont-Ferrand, De Borée, 2017, 452 p.

Après *L'Hérault dans la guerre 1939-1945* d'Hélène Chaubin¹, les éditions De Borée publient un nouveau volume dans la collection de monographies départementales consacrées à la Deuxième Guerre mondiale. Les deux auteurs étaient parfaitement qualifiés pour mener à bien cette entreprise. Fabrice Sugier et Monique Vézilier furent, avec Claude Émerique prématurément disparu le 1^{er} février 2015 et quelques autres, les maîtres d'œuvre du CDROM de l'AERI (Association pour des Études de la Résistance intérieure), *La Résistance dans le Gard* (2009). Fabrice Sugier, membre de notre association, originaire de Bessèges, professeur d'Histoire et de Géographie au collège de Luynes (Indre-et-Loire) a déjà publié des travaux sur l'histoire du bassin minier d'Alès. Cette thématique minière a été l'objet de sa thèse. Il s'est intéressé aussi à la Première Guerre mondiale dans son département d'origine et a étendu, en particulier dans le cadre du CDROM de l'AERI, son champ de recherches à la Seconde Guerre mondiale, toujours dans le Gard. Monique Vézilier réside à Saint-Christol-lès-Alès. Originaire de l'Aveyron, elle n'était pas historienne de formation mais, après avoir effectué des recherches aux archives départementales du Gard, elle a été, dès 1999, associée par Claude Émerique, professeur d'Histoire et de Géographie au lycée Jean-Baptiste-Dumas d'Alès, à l'équipe qui a mené à bien le projet gardois de l'AERI

Le volume des éditions De Borée s'inscrit dans le prolongement du travail effectué pour l'AERI. Mais la thématique abordée est plus vaste. Alors que le CDROM ne traitait que l'histoire de la Résistance, le livre (452 p.) donne une vision générale de l'histoire du Gard de 1939 à 1945. Tous les aspects sont abordés : politique et militaire, économique et social, religieux et culturel. Le lecteur a donc à sa disposition une vaste synthèse qui fait le point de tous les travaux qui ont été menés à bien jusqu'à ce jour, dès les lendemains de la Libération par des pionniers comme Aimé Vielzeuf², puis par des historiens issus de nouvelles générations comme les auteurs de ce livre. Initialement Claude Émerique devait participer à sa rédaction. Son décès l'a empêché de mener à bien le projet qui a été repris par Fabrice Sugier et Monique Vézilier.

Dans le vaste ensemble géographique qu'est le « Midi », le Gard est un département qui, dans des passés plus ou moins proches, avait acquis à la veille de 1939 des caractéristiques qui le distinguaient de ses voisins languedociens ou provençaux. Pour Vichy, le Gard était un département « difficile ». La forte implantation du parti communiste, surtout dans le bassin houiller d'Alès, singularise le Gard. Elle est un des éléments d'explication des particularités de la structuration de la Résistance. La forte présence d'une communauté protestante, en particulier dans les Cévennes (partagée, dans ce cas, avec la Lozère et l'Ardèche voisines), en est un autre. Les protestants furent dans leur grande majorité rétifs aux orientations du régime de Vichy. Ralliés massivement à la République, plutôt favorables à la gauche (mais une minorité d'entre eux, peu significative, soutint quand même le régime de Vichy), ils n'avaient pas oublié le combat des Camisards du début du XVIII^e siècle qui, pendant les années noires, demeura une des principales sources qui sustentèrent leur engagement dans la Résistance. Des pasteurs, comme

1) Compte-rendu de l'ouvrage publié en 2015 par Richard Vassakos dans *Le Midi rouge*, 26, pp. 30-32.

2) Dont la biographie dans le *Maitron* a été rédigée par Raymond Huard. Elle a également été publiée dans le n° 10 du *Midi rouge*, décembre 2007, pp. 13-16.

Laurent Olivès, d'Ardailers dans la commune cévenole de Valleraugue, devinrent des chefs de maquis. Les Cévennes huguenotes devinrent un des refuges les plus prisés par les fugitifs de toutes sortes, Juifs, proscrits et réfractaires.

Angelo Chiappe, préfet qui marqua profondément la vie du département puisqu'il resta en poste à Nîmes de septembre 1940 à février 1944, fut un fidèle relais des objectifs du régime et, à partir de novembre 1942, de celui des forces d'occupation qu'il s'efforça de satisfaire avec zèle.

Autre spécificité du Gard que souligne Jean-Marie Guillon dans sa préface : du fait de sa situation géographique, le département a servi de « pont » entre le Languedoc et la Provence, « même si les principales attractions qui s'exercent sur lui viennent de l'ouest ».

Le livre, découpé en sept chapitres, combine les approches chronologique et thématique. Les cinq premiers innovent par rapport au CDROM de l'AERI car ils abordent des thèmes économiques, sociaux, sociétaux et politiques qui n'avaient guère été présents jusqu'à maintenant dans l'historiographie gardoise de la Seconde Guerre mondiale et qui éclairent le lecteur sur la situation des habitants pendant cette période (« Le Gard en 1939 » ; « De la drôle de guerre à la débâcle » ; « Le Gard et l'installation du Nouveau Régime » ; « La révolution nationale dans le Gard » ; « Le Gard des années noires »). En juin 1940, le Gard connut un afflux de réfugiés fuyant l'offensive des armées allemandes. La population nîmoise passa brusquement de 90 000 à 220 000 habitants, avec tous les problèmes que cela représentait pour un département qui n'arrivait pas à autosatisfaire ses besoins élémentaires en produits agricoles. Cet aspect, longtemps méconnu et que n'a guère conservé la mémoire collective est partagé par d'autres départements du « grand sud ». Les Pyrénées-Orientales, pour ne parler que d'elles, connurent aussi cette avalanche de réfugiés qui firent croître brusquement — et momentanément — leur population. Les auteurs ont aussi développé un aspect peu abordé jusqu'à présent, celui de des Groupements de travailleurs étrangers présents dans le Gard près de Nîmes, de Beaucaire et d'Alès (pp. 108-112). Fabrice Sugier et Monique Vézilier ont brossé un tableau complet et saisissant des modalités locales de la révolution nationale des dures conditions de vie de la population de plus en plus soumise aux restrictions de toutes sortes

L'étude de la Résistance gardoise a su tirer pleinement profit des travaux pionniers d'Aimé Vielzeuf et des contributions au CDROM de l'AERI, nourrie de nouvelles enquêtes orales et d'un dépouillement systématique des fonds d'archives. Dans ce CDROM les auteurs ont publié beaucoup de biographies qui ont contribué à donner de la chair aux développements concernant l'étude de la Résistance dans leur volume. Certaines d'entre-elles, adaptées, sont (ou seront) reprises dans le *Maitron* général et/ou le *Maitron des fusillés*. Le lecteur pourra suivre la naissance et le développement des mouvements, des réseaux et des maquis. La Résistance, en dépit de ses divisions et malgré les coups portés par les forces de répression, ne cessa de se renforcer, après le 11 novembre 1942 et après le 6 juin 1944. Les maquis, nombreux et très actifs, quelle que fût leur obédience (AS, FTPF, ORA, guérilleros espagnols de l'AGE), s'organisèrent en premier lieu dans les Cévennes, territoire qui, de fait, entra en dissidence. Ils portèrent des coups aux forces allemandes et collaborationnistes mais furent aussi victimes d'une répression impitoyable. Celle-ci fut renforcée par la présence, à partir du printemps de 1944, des Français de la 8^e compagnie du 3^e régiment de la division Brandebourg (une unité dépendant de l'*Abwehr*) — connus comme *Waffen SS* — qui avaient sévi en premier lieu dans les départements provençaux et continuèrent de le faire après avoir quitté le Gard en juin 1944. Stationnés à Alès et à Pont-Saint-Esprit, ils s'efforcèrent de traquer les maquis en les pénétrant ou en leur tendant des pièges en se faisant passer pour des maquisards. Ils furent à l'origine des massacres du fort Vauban de Pont-Saint-Esprit et des charniers du puits de Célas, à Servas, et de Saint-Hilaire-de-

Brethmas. Cette brutale répression perpétrée par des éléments extérieurs au département qui marqua profondément les esprits des populations locales se rajoutant aux exactions des groupes collaborationnistes locaux, la Milice en premier lieu. Fabrice Sugier et Monique Vézilier ont consacré la quatrième partie de leur chapitre VI à la répression mettant le focus sur le groupe de la Milice de Pont-Saint-Esprit.

Les maquis ont joué un rôle important dans la libération du département d'abord en fixant d'importantes forces armées chargées de leur traque, puis, après le 15 août 1944, en harcelant systématiquement les *Marschgruppen* qui, ayant évacué les départements situés plus à l'ouest, tentaient de gagner la vallée du Rhône. Les maquisards affrontèrent les Allemands comme à la Madeleine, près de Tornac, le 25 août 1944.

Les auteurs n'oublient pas de mentionner le bombardement mortifère de Nîmes, le 27 mai 1944 par l'aviation alliée qui fit de nombreuses victimes civiles. Ils étudient en détail l'arrière-plan politique de la préparation de la Libération avec la mise en place tardive de l'état-major départemental des FFI dont l'autorité sur le terrain ne fut pas toujours reconnue avant la Libération, la mise en place des nouveaux pouvoirs publics avec une recomposition des rapports de forces qui consacrent une hégémonie de la gauche qui était déjà une des caractéristiques du département en 1939. Ils n'évident pas le dossier douloureux des épurations judiciaires et extra-judiciaires (909 personnes jugées, 343 condamnations à mort dont 249 par contumace par les cours de Nîmes et d'Alès), politique, administrative et économique. À la Libération, le cas de l'évêque de Nîmes (un Catalan des Pyrénées-Orientales), Mgr. Jean Girbeau, jusqu'au bout soutien actif, indéfectible et inconditionnel du régime de Vichy et de la collaboration, posa problème. Le prélat fut finalement maintenu dans ses fonctions.

Le livre est illustré par de nombreuses photographies. Des cartes permettent la synthèse d'événements ponctuels, de situations ou de dynamiques. Enfin une abondante bibliographie invite les lecteurs à approfondir les divers aspects de l'étude en consultant des livres ou des articles de référence. On peut regretter toutefois l'absence d'un index qui aurait facilité la consultation d'un ouvrage qui servira désormais de référence par la qualité de ses analyses et des informations qu'il met à la disposition du public

André BALENT

* * *

Gilbert GAUDIN, *Narbonne 1939-1945, Une ville du Midi dans la guerre, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2014, 220 p.*

Gilbert Gaudin, ancien professeur et inspecteur général de l'Éducation nationale, docteur spécialiste de géographie urbaine, et surtout Narbonnais de naissance et d'attache, contribue à étoffer l'histoire du Languedoc méditerranéen durant la Seconde Guerre mondiale par la publication de sa monographie sur Narbonne. Cette étude s'inscrit pleinement dans les renouvellements historiographiques les plus récents qui s'intéressent notamment aux villes en guerre tant en histoire qu'en géographie. On ne peut que saluer cette initiative qui permet d'avoir une synthèse historique sur une ville du Midi dans la guerre, et souhaiter que de tels travaux envisageant une histoire par le bas soient multipliés à l'avenir concernant les autres cités du Midi méditerranéen. Cette histoire n'est pas une histoire localiste et l'auteur le signale à juste raison dès le préambule la pertinence de l'échelle choisie dans le contexte historiographique actuel : « *On perçoit ainsi qu'il ne s'agit pas d'histoire locale dans un régionalisme étroit mais d'une*

micro-histoire vécue à partir d'un lieu spécifique et donc d'histoire globale. C'est bien la vie de la ville dans cette période cruciale qui est l'objet de l'étude. » À ce titre, l'histoire de Narbonne de 1939 à 1945 offre plusieurs angles. Ville de l'arrière pendant la « drôle de guerre », ville refuge de la défaite et objet de revanche pour la Révolution nationale triomphante, puis ville de garnison du *Mittelmeerkustenvront*, le « mur de la Méditerranée » de 1942 à 1944, Narbonne a connu différentes situations durant ces années et est exemplaire des aléas de la période pour les villes languedociennes. L'auteur souligne aussi l'importance stratégique de la ville-carrefour, élément renforcé par sa proximité littorale à partir de 1942.

Gilbert Gaudin traite cette histoire selon une chronologie classique de la mobilisation de septembre 1939 jusqu'au rétablissement de la légalité républicaine en 1944-1945. Bien souvent, il s'agit tout autant, d'une histoire de Narbonne que du narbonnais avec de nombreuses allusions aux villages périphériques, ce qui n'est pas un à nos yeux un défaut, car cela permet de reconstituer la trame historique d'un bassin de vie. Les illustrations sont nombreuses, originales et bien intégrées au texte. Il faut souligner leur qualité et leur présence, car ce type de document, notamment pour la période de l'occupation, peut être relativement rare. Plusieurs cartes ou plans étoffent régulièrement le propos, tout comme de nombreux tableaux synthétiques très pratiques. Si le premier chapitre évoque la « drôle de guerre » et la défaite, les parties principales du livre s'articulent autour de la revanche de Vichy, l'occupation allemande et la Libération.

Tout au long de deux chapitres bien étoffés, l'auteur détaille la mise en place de la politique de Vichy sur la ville de Narbonne. Les différents aspects de la revanche du régime sur la III^e République en général et sur cette citadelle du socialisme sont évoqués, comme l'épuration symbolique des noms de rues ou bien la révocation du conseil municipal. La mise en œuvre de la Révolution nationale est également analysée et illustrée avec soin dans ses multiples implications. La mise en place de la politique antisémite ou le développement de la collaboration active en 1942-1943 sont également documentés. À l'inverse ? la naissance et l'organisation de la Résistance sont également évoqués, notamment avec la première manifestation importante en 1941 : l'affaire de 28 Narbonnais, jeunes militants communistes condamnés pour activité subversive après avoir distribué des tracts de condamnés. Emprisonnés puis internés à la prison d'Eysses, ils sont exécutés pour deux d'entre eux et déportés pour 14 autres en 1944. L'auteur décrit également le développement du mouvement Combat sous l'égide du docteur Lacroix, le maire révoqué et d'autres figures comme Élie Sermet, puis la structuration des réseaux ainsi que la répression dont ils sont victimes.

En effet, l'invasion de la zone non occupée en novembre 1942, fait de Narbonne une ville sous occupation militaire. Nouveauté pour les populations du Midi, elles vivent désormais sur un théâtre d'opération potentiel, un débarquement étant possible sur les côtes méditerranéennes depuis l'Afrique du Nord. Cela bouleverse profondément le quotidien des Narbonnais et des habitants des villages alentours. D'une part, cela se traduit par des évacuations massives vers l'intérieur des terres, 9 795 habitants de la sous-préfecture doivent ainsi quitter leur domicile. D'autre part, Narbonne, région, carrefour stratégique, devient une zone éminemment fortifiée. De 13 à 15 000 militaires allemands sont ainsi stationnés dans la ville et les villages côtiers.

Les chapitres sur la Libération évoquent l'été 1944, entre faits d'armes des maquis de l'arrière-pays qui s'enhardissent, comme par exemple le 17 juillet où ils interviennent directement à Narbonne et s'emparent d'armes allemandes, et espoir d'une libération que l'on sent de plus en plus proche après le 6 juin. C'est cependant, le débarquement de Provence qui enclenche le processus de libération de la ville comme dans le reste de la région. L'auteur fait un récit prenant de ces heures lourdes du mois d'août 1944, durant lesquelles les résistants prennent

le contrôle des organes vitaux de la ville. Ils évitent aussi l'entrée d'une colonne allemande qui aurait pu causer des dégâts considérables. Ce récit s'appuie essentiellement sur les témoignages inédits fort intéressants. Une des rares critiques que l'on peut adresser se situe cependant à ce niveau, on peut regretter que les témoignages employés dans le corps du texte n'aient parfois pas assez été suffisamment analysés et critiqués. Pour autant, ce sont des sources importantes qui permettent de reconstituer des événements pour lesquels il n'y a que peu de sources écrites et donc l'intérêt est grand de les mettre à disposition du public. D'ailleurs, particularité intéressante de l'ouvrage, trois témoignages recueillis par l'auteur ont été annexés.

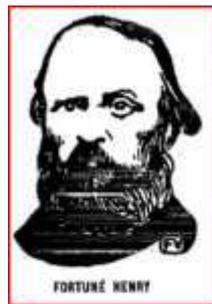
Richard VASSAKOS

* * *

BIOGRAPHIES :

HENRY Fortuné (père) [de son vrai nom Sixte CASSE ou Sixte-Casse HENRY]

Né le 21 juillet 1821 à Nîmes (Gard), mort en 1882 à Paris ; maroquinier, journaliste ; membre de la Commune.



Henry Fortuné dans la *Revue Blanche*, 1891



Henry Fortuné. Dessin de *Panurge*, 15 décembre 1861, no 56. Fortuné à droite, tenant son chapeau à la main, à gauche avec ses pinceaux Avrial.

On écrivait jusqu'ici avec grande fantaisie le nom de ce militaire, connu cependant, et dont les deux fils, Fortuné Henry* et Émile Henry*, seront des militants anarchistes notoires. Cette fantaisie s'exprime à quelques pages d'intervalle dans le tome I des Procès-Verbaux de la Commune de 1871 où il est question de HENRY Fortuné à la page 117, de FORTUNÉ Henri à la page 135 et de FORTUNÉ HENRI à la page 157. On disait aussi qu'il s'appelait de son vrai nom Sixte CASSE ou Sixte-Casse HENRY et qu'il était né le 3 août 1822 à Les Cabannes (Ariège), ce qui est faux, mais l'erreur s'est répétée de livre en livre (il existe bien un Guillaume Sixte Casse, né le 7 août 1819 à La

Cabannes (Ariège), mort le 30 décembre 1879 à Paris, comptable, mais qui n'a rien à voir avec notre Fortuné Henry).

Fortuné Henry (père) se fit connaître par la publication à Paris en 1846 à de deux poèmes satyriques : *Les Civilisateurs*, et *Deuxième Guizotide*, vendus 30 centimes par la Librairie phalanstérienne. Le choix de l'éditeur montre qu'il était acquis dès cette époque aux idées des socialistes utopistes. Il collabora ensuite à la *Revue de l'éducation nouvelle*, journal des mères et des enfants, dirigée par Jules Delbrück et publiée à Paris entre 1848 et 1854. Puis il s'installa à Carcassonne au Faubourg des jacobins où il publia en 1859 un ouvrage intitulé *Armée d'Italie*. Journée de Montebello. Il se lança ensuite dans la création d'un hebdomadaire satirique et illustré intitulé *Panurge*, publié à partir du 25 novembre 1860. Le sous-titre de l'hebdomadaire, journal de ceci et de cela ni politique ni littéraire paraissant et disparaissant à volonté, annonce de façon ironique son contenu. À travers des poèmes, des dialogues et des caricatures à l'esprit rabelaisien, *Panurge* fit la critique de la société locale. Sous le pseudonyme Frère Jean des Entommeurs, Henry signa des critiques acerbes contre le théâtre local. Cela lui valut, le 15 juin 1861, une première condamnation judiciaire du tribunal de Carcassonne : 100 F d'amende et 50 F de dommages et intérêts pour injure publique au directeur du théâtre. Avec ses *Lettres de Chine* à la manière des *Lettres persanes*, il aborda la politique, un sujet qui lui était interdit par la censure. Mais ses critiques les plus fortes furent dirigées contre l'Église. Le 13 décembre 1861 il est condamné par le tribunal de Carcassonne à 300 F d'amendes pour outrage et dérision envers la religion catholique. Le 6 janvier 1862 la cour d'appel de Montpellier (Hérault) aggrave la peine de trois mois de prison. Cette condamnation entraîne la disparition de son hebdomadaire *Panurge*, dont le dernier numéro est daté du 1er janvier 1862. Il mit à profit son séjour en prison pour rédiger *Les Chants de ma prison* qu'il publia à Toulouse la même année.

Revenu à Paris il logea chez une tante, 23, rue du Faubourg-Saint-Denis, Xe arr. Il y fit paraître entre novembre 1862 et janvier 1863 11 numéros de son hebdomadaire satirique, rebaptisé *Panurge illustré*. Un article qualifié d'obscène lui valut une nouvelle condamnation : le 30 janvier 1863 à Paris il fut condamné à un mois de prison et 50 F d'amende pour outrages à la morale et aux bonnes mœurs. Henry s'installa alors à Brévannes (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) où il exerça le métier de tireur de sable. Le 16 février 1867 il se marie à Paris Xe arr. avec une jeune fille de vingt-cinq ans, Rose Caubet. Il fut alors négociant. Il fonda la même année avec les militantes féministes Louise Michel* et Marguerite Tinayre* la Société des équitables de Paris, imprégnée d'idées utopistes, dont il prit la présidence. Il s'agissait d'une société coopérative de consommation et d'éducation inspirée de l'exemple anglais de la Société des équitables pionniers de Rochdale. Après la naissance de son premier fils, en 1867, il s'installa à nouveau à Paris.

En tant que délégué des vingt arrondissements, il fut un des signataires de l'Affiche rouge du 6 janvier 1871, proclamation au peuple de Paris pour dénoncer « la trahison » du gouvernement du 4 septembre et pour mettre en avant trois mots d'ordre : Réquisition générale, rationnement gratuit, attaque en masse. Elle se terminait par ces mots : « Place au peuple ! Place à la Commune ! ». Le 3 mars 1871, Henry fit partie de la commission exécutive provisoire de la Garde nationale, mais ne fut pas élu au Comité central définitif constitué le 15 mars.

Le 26 mars, il était élu membre de la Commune dans le X^e arrondissement, par 11 364 voix sur 16 765 votants. Le 29, il était élu membre de la commission des subsistances. Avec Vermorel* et Rigault*, il fut adjoint « à la commission d'enquête sur les papiers saisis des membres du gouvernement du 4 septembre ». (*J.O. Commune*, 25 avril). Henry vota pour le Comité de salut public. Après la Commune, Henry réussit à fuir et on le dit réfugié en Amérique. Il vécut aussi en Espagne, à Saragosse, puis à Barcelone où naît son second fils, Émile Henry en 1872. On le condamna deux fois par contumace : une première fois, le 23 décembre 1871, à cinq ans de prison pour usurpation de fonctions, une seconde fois, le 26 mai 1873 (3^e conseil de guerre), à la peine de mort.

Henry avait une sœur qui, domestique dans une grande maison, épousa son maître et devint la marquise Moynier de Chamborant. Elle habitait Passy. Il avait également un frère qui, après avoir été officier dans le génie, fut ingénieur au Pérou et mourut en 1877.

Après l'amnistie de 1880 la famille revint à Paris et s'installa au 5 rue de Jouy dans le 4^e arrondissement. Fortuné y publia en 1881 le premier tome des *Chants de l'enfance, rondes et chansonnettes enfantines*. Le second tome ne sera jamais achevé car il mourut à son domicile le 28 mai 1882. Il fut enterré civilement au cimetière d'Ivry, puis transféré à celui de Brévannes où sa veuve tenait une auberge à l'enseigne de l'Espérance. Voir les notices de ses fils Émile Henry* et Jean, Charles, Fortuné Henry*.

ŒUVRE : *Les Civilisateurs*, satire, Paris, Librairie universelle, 1846. — *Deuxième Guizotide*, satire, Paris, Librairie universelle, 1846. — *Armée d'Italie. Journée de Montebello*, Carcassonne, impr. de L. Pomiès, 1859. — *Panurge* [hebdomadaire], Carcassonne, 1861-1862 puis Paris, 1862-1863. — *Les Chants de ma prison*, Toulouse, M. Gimet, 1862. — *Les Chants de l'enfance, rondes et chansonnettes enfantines*, Paris, H.-E. Martin, 1881.

SOURCES : Arch. Nat., BB 24/853, n° 755. — Arch. Min. Guerre, 3e conseil. — Arch. PPo., B a/926. — Procès-Verbaux de la Commune de 1871, op. cit. — État-civil de Nîmes. — État-civil de Paris. — Arch. Aude B°57 ; 2T19 ; 3U1/596. — B.n.F. FOL- LC13- 145. — Jean Bruhat, Jean Dautry, Émile Tersen, *La Commune de 1871*, Paris, Éditions sociales, 1970, 463 p. — Bladier, *Émile Henry : de la propagande par le fait au terrorisme anarchiste*, Éditions libertaires, 2007.

ICONOGRAPHIE : Arch. PPo., B a/926 : photographie n° 74. — *La Revue Blanche*, 1897, p. 366.

Gauthier LANGLOIS

* * *

RAUZE Marianne [née GAILLARDE Marie, Anne, Rose, épouse COMIGNAN, dite]

Née le 20 septembre 1875 à Paris (VII^e arr.), morte le 23 octobre 1964 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; militante (de 1905 à 1964) féministe, socialiste, pacifiste puis communiste et à nouveau socialiste SFIO, présente dans les Pyrénées-Orientales à partir des années 1930, journaliste, fondatrice de *L'Équité* (1913), collaboratrice de nombreux journaux, membre du comité central de l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants) de 1919 à 1923, membre du CLL de Perpignan et du CDL des Pyrénées-Orientales, conseillère municipale de Perpignan (1944-1945) ; militante du PSA puis du PSU (1958-1964).



Marie-Anne Rauze Comignan, in Hubert-Rouger, in Adéodat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste*, Paris, Aristide Quillet, 4 volumes, 1912-1921

Marie-Anne Gaillarde naquit dans une famille de militaires. Son père, Édouard Gaillarde né le 22 juillet 1843 à Porta (Pyrénées-Orientales), en Cerdagne, était un officier sorti du rang. Son grand-père, Michel Gaillarde, était aussi originaire de Cerdagne, de Saillagouse (Pyrénées-Orientales). Il avait fait une carrière militaire. Officier à la retraite, il travailla dans la Douane, d'abord à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales), en Vallespir, puis à Porta où naquit le père de Marie-Anne.

En 1875, Édouard Gaillarde était lieutenant au 115^e régiment d'Infanterie, à Paris. Il s'était marié le 20 juillet 1874 à Perpignan avec Élisabeth Douzon, fille naturelle de Rose Douzon, née dans une métairie de Peyrestortes (Pyrénées-Orientales), village de la plaine du Roussillon, proche de Rivesaltes.

Elle épousa, le 4 août 1900, à Paris XII^e, un officier, du même régiment que son père, et, comme lui, Catalan. Léon Comignan né à Perpignan le 14 juin 1873 et fils de Justin Comignan, négociant et de Marie Vizer. Capitaine au 23^e bataillon de chasseurs, il fut tué au combat à Bois Saint-Pierre Waast (Pas-de-Calais) le 6 novembre 1916. Sans doute influencé par sa femme, Léon Comignan, proche du Parti socialiste. Il fit partie du groupe clandestin "Rossel" d'officiers socialistes qui fournirent des matériaux à Jean Jaurès* lorsque ce dernier travaillait à la rédaction de *L'Armée nouvelle*. Le couple eut un fils, José (né à Vannes, Morbihan, le 4 mai 1901). Biologiste, spécialisé dans l'entomologie, José Comignan, était devenu un des principaux collaborateurs de René Jeannel, directeur du Museum d'Histoire naturelle de Paris. Il mourut le 1^{er} octobre 1928 des suites, semble-t-il, d'une piqure d'un insecte venimeux alors qu'il participait à la mise en place d'un vivarium au Museum d'Histoire naturelle. Sa disparition prématurée, affecta beaucoup sa mère qui en parlait avec émotion dans les années qui précédèrent sa mort. Celle-ci l'incita à revenir dans la région d'où étaient originaires ses deux parents. Elle s'installa à Perpignan à la fin de 1929 ou au début de 1930.

Marie-Anne Rauze-Comignan milita dans les rangs de la SFIO à Perpignan. Elle fut également une ardente militante féministe. Écrivaine et publiciste, elle adopta le pseudonyme de Marianne Rauze qui préservait la carrière de son mari et qu'elle conserva après la mort de ce dernier.

Suivant son mari dans ses garnisons successives, elle vécut en Bretagne : s'intéressant aux mythes celtiques, elle s'occupa d'un théâtre breton et écrivit des vers dans cette langue, montrant en cela un intérêt pour les cultures minoritaires. Lorsque son mari fut muté à Paris en 1906-1907, elle s'intéressa aux questions politiques et sociales, en particulier, déjà, tout ce qui était en relation avec le féminisme. Elle entra en contact avec les dirigeants et les intellectuels de la SFIO, Lucien Roland, à la bibliothèque du parti, Laura Lafargue*, la petite-fille de Karl Marx. Très proche de la fille de Marx, elle fut souvent invitée à la table de Paul* et Laura Lafargue*. Elle adhérait à la section socialiste du XV^e arrondissement et à la Ligue pour le droit des femmes. Avec d'autres féministes du parti, Élisabeth Renaud, Adèle Toussaint-Kassky, Wally Grumbach, Suzanne Buisson* et, plus tard, Louise Saumonneau, elle participa à la fondation (1913) et à l'animation du Groupe des femmes socialistes. Par ailleurs, elle tint la rubrique « Travail » dans un journal féminin « bourgeois », *La Française*, et fonda *L'Équité* avec Suzanne Lacore*.

Le 13 mars 1913, Marie-Anne Comignan argumentait dans ce journal en faveur du suffrage féminin qui permettrait de « combattre les fléaux : guerre, alcool, misère que le gouvernement des hommes n'a pas su ou pas voulu enrayer ». Elle suivit son mari affecté à Chartres (Eure-et-Loir) où elle vécut pendant la Grande Guerre.

Au début du conflit, Marianne Comignan, défendit, dans un premier temps l'« union sacrée », s'opposant en cela à sa camarade Louise Saumonneau*. En 1915, elle commença à adopter des positions pacifistes qui s'affermirent après la mort de son mari. Elle devint une activiste socialiste et pacifiste. Ralliée à la minorité pacifiste du parti animée par Jean Longuet*, elle rebâtit les fédérations de l'Eure et de la Seine-Inférieure de la SFIO et fut (1917) secrétaire fédérale de l'Eure-et-Loir. Elle fut membre du « comité d'action pour la défense du socialisme international » créé en mars 1917 et

collabora à *La Vague* de Pierre Brizon*. Membre du secrétariat de rédaction du *Populaire*, elle fut (1918) suppléante à la commission administrative permanente (CAP) de la SFIO.

Secrétaire générale de l'ARAC de 1919 à 1923, elle prononça un discours pacifiste au congrès national de la SFIO d'avril 1919. Aux élections municipales de novembre 1919, elle fut candidate de principe dans le XVI^e arrondissement de Paris et recueillit 74 voix sur 5 206 votants. Déléguée de la fédération de la Seine au congrès national du PS de Strasbourg (25-29 février 1920), elle vota en faveur de l'adhésion du parti à l'Internationale socialiste. Si elle ne fut pas déléguée au congrès national de Tours (décembre 1920) qui devait se prononcer sur l'adhésion à l'Internationale communiste (IC), elle y fut présente et elle signa la motion des « Reconstructeurs » qui, en majorité, basculèrent en faveur de celle-ci. Elle ne resta que peu de temps au PC, car, dès 1922, elle réadhéra à la SFIO.

Pacifiste absolue, elle publia en 1923 *L'anti-guerre, essai d'une philosophie de l'antimilitarisme en 1923* avec une postface partiellement critique de Romain Rolland. La propagande pacifiste absorba son énergie. Elle fit des conférences en France et à l'étranger, soutint les objecteurs de conscience dans *Les Libérés* de Lyon, rédigea et publia un grand nombre de textes, pour la plupart pacifistes.

Elle accéda en 1937 au « comité national des femmes socialistes » à l'occasion du congrès de Marseille de la SFIO, 10-13 juin 1937) et, réélue au congrès de Royan (4-8 juin 1938) y demeura jusqu'en 1940.

En effet, ce fut à partir de 1936 qu'elle milita à nouveau de façon très active à la SFIO à laquelle elle adhérait depuis son retour dans les Pyrénées-Orientales. Ce nouvel épisode d'activisme politique semble avoir culminé entre 1936 et 1940. Elle représenta la fédération socialiste des Pyrénées-Orientales aux deux congrès de 1937 et 1938. D'après Marcel Mayneris* qui l'a bien connue, elle aurait été (peut-être à ce moment-là ?) la maîtresse de Paul Faure*, l'inamovible secrétaire national de la SFIO d'avant 1940. Dès le début du mois de juin 1936, elle était secrétaire de la section socialiste de Perpignan, dont le bureau fut renouvelé lors d'une réunion tenue le 5 juin 1936, occasion où elle fut sans doute élue. Le 12 janvier 1937, elle n'en était plus secrétaire mais fut réélue à sa commission administrative (CA). Elle assura de nouveau les fonctions de secrétaire pendant l'été 1937. Elle était une des propagandistes de la fédération socialiste SFIO des Pyrénées-Orientales et se déplaçait pour tenir les réunions dans les communes rurales du département et grâce à cette activité inlassable elle oeuvra à l'essor de la SFIO dans le département, participant à la création ou à la reconstitution de nombreuses sections. Par exemple, elle participa, en 1937-1938, à des réunions qui permirent la constitution, la reconstitution ou le renforcement de sections en Cerdagne, la région du département d'où étaient originaires les ancêtres de son père. Elle fut une rédactrice du *Socialiste des Pyrénées-Orientales* où elle publiait une rubrique intitulée « Au pilori ».

Socialiste sincère, Marianne Rauze était une intellectuelle éclectique ouverte à divers courants de pensée. Très liée à Cyprien Lloansi* et à Joseph Tirand* elle impressionna beaucoup et influença le jeune fils de ce dernier, Paul, qui lui voua à tout jamais une grande admiration. Elle anima la vie culturelle dans les milieux de la gauche perpignanaise, organisant notamment avec ce dernier une conférence de Gérard Lacaze-Duthiers, littérateur anarchiste. Elle adhérait aux « Amis de l'URSS » mais n'hésitait pas à commenter devant la sous-section SFIO de la Gare-Saint-Assisclé le livre d'André Gide sur l'URSS.

En 1931 elle fonda une association féministe, « Les Catalanes-cercle féminin », dont elle fut la secrétaire et l'animatrice et qui groupa environ 140 à 150 femmes militantes ou sympathisantes du Parti socialiste SFIO qui se réunissaient autour d'une bibliothèque, à la mairie de Perpignan. Elle organisait des sorties en autobus pour les adhérentes du cercle. Elle fut en relation avec l'un des animateurs de l'École moderne des Pyrénées-Orientales, l'instituteur Antonin Pagès*. Par ailleurs, elle se rapprocha du mouvement catalaniste Nostra Terra et de son fondateur, Alphonse Mias, de Palalda,

le mettant en relation avec les maîtres disciples de Célestin Freinet dont certains donnèrent leur adhésion à son mouvement. Dans les années 1930, Marianne Rauze milita également avec assiduité dans le mouvement espérantiste.

Mais elle milita aussi dans d'autres organisations féministes. En octobre 1936, elle fut la fondatrice à Perpignan d'une « Ligue des ménagères contre la vie chère ». Elle fut également la secrétaire d'un « Comité féminin de secours à l'Espagne républicaine » groupant plusieurs militantes socialistes créé à Perpignan au début de 1938. Marie-Anne Rauze était aussi membre de l'Union rationaliste.

Dans la fédération des Pyrénées-Orientales et la SFIO, elle présenta une motion du conseil fédéral du 1er novembre 1935 en vue de préparer les « citoyennes » en cas d'« actions d'autodéfense » auxquelles devraient, le cas échéant, participer les organisations ouvrières. À partir de cette date, elle intervint régulièrement dans tous les débats internes de la fédération. Au congrès fédéral du 26 janvier 1936, elle mena la bataille contre la Gauche révolutionnaire dont la motion obtint 14 mandats ; pour sa part, elle soutint avec fougue la motion de la CAP qui ne recueillit que 36 mandats. Au congrès fédéral du 24 mai 1936, la Gauche révolutionnaire perdit la majorité : Marianne Rauze fut élue à la CAF en qualité de membre titulaire représentant dans cette instance la motion majoritaire de la section de Thuir. Le Congrès fédéral du 1er juillet 1937 l'élut déléguée au congrès national de Marseille (Bouches-du-Rhône) de la SFIO. Au Congrès fédéral du 3 juin 1938, elle se déclara « hors tendances », mais approuva le rapport du secrétaire général de la SFIO. Elle y défendit un ordre du jour préconisant : l'admission au congrès national de Royan (Charente-Maritime) des militants frappés de sanctions disciplinaires, c'est-à-dire les pivertistes de la Fédération de la Seine ; la révision du règlement du parti à propos des dissolutions de fédérations départementales. Elle réprouvait aussi les « maladroites » des militants de la Gauche révolutionnaire. Elle se rallia à la proposition de Louis Noguères*, secrétaire fédéral, favorable à la fois à l'« amnistie » pour la Gauche révolutionnaire et au vote du rapport moral. Elle fut réélue membre titulaire de la CAF (cette fois en qualité de représentante des « femmes socialistes ») et déléguée au congrès national de Royan. À la conférence départementale organisée par la Fédération des Pyrénées-Orientales de la SFIO sur le « problème de la paix », où furent abordées les conséquences des accords de Munich et de l'annexion des Sudètes par Hitler, elle s'affirma résolument « pacifiste », proche en cela des positions de Paul Faure* (27 novembre 1938) : la guerre, déclara-t-elle, « ce serait la destruction des peuples, la ruine... Se battre contre le fascisme ? Mais où donc seraient les victimes, sinon dans les rangs des ouvriers que le capitalisme aurait jetés les uns contre les autres ? ». Elle réitéra ces positions au congrès fédéral extraordinaire du 11 décembre 1938 qui aborda à nouveau ce problème. Évoquant ses expériences de militante d'avant 1914, elle déclara à ses camarades de parti qui défendaient des positions antimunichaises : « Il ne faut pas applaudir à la légère les théories du bellicisme. En 1914, nous assistions à la préparation psychologique de la guerre. En 1938, se produit le même phénomène le bourrage de crânes ! Le militarisme allemand a survécu parce que la démocratie française ne savait pas où était son devoir ». Elle fut à nouveau réélue membre titulaire de la commission administrative fédérale (CAF) au titre des femmes socialistes par le congrès fédéral du 21 mai 1939.

La CAF de la fédération socialiste des Pyrénées-Orientales lui confia diverses missions (28 février 1937) : suppléer Marcel Mayneris* au comité départemental du Front populaire ; représenter la SFIO au Comité départemental d'entente où elle siégeait déjà depuis au moins le mois de janvier. La CAF du 1er août 1937 la reconduisit dans ces deux délégations et celle du 12 juin 1938 la désigna comme déléguée titulaire au comité départemental du Front populaire. À la CAF du 11 juin 1939, elle fut désignée à nouveau comme représentante de la SFIO au comité départemental d'entente. Elle fut également membre (1937-1939) du comité de rédaction du *Socialiste des Pyrénées-Orientales*. La CAF la nomma également, en 1937 et en 1938, comme déléguée fédérale à la propagande et, en 1937, 1938 et 1939, comme membre adulte du Comité fédéral mixte des Jeunesses socialistes SFIO des Pyrénées-Orientales. Membre de la CAF et du bureau de la fédération « officielle » de la SFIO, elle fut mandatée à la réunion du 22 août 1937 pendant laquelle des délégués de la fédération « officielle » et de la fédération « dissidente » discutèrent des modalités de la réunification du parti dans les Pyrénées-

Orientales. En 1937, elle était aussi secrétaire de la section socialiste de Perpignan (Fédération « officielle »).

Le cercle féminin « Les Catalanes » fut dissous par les autorités vichysoises. La bibliothèque fut saisie par la délégation qui administra la ville entre 1940 et 1944. Marianne Rauze essaya de maintenir en vie le cercle féministe dont les adhérentes se réunirent par groupe de dix dans des demeures privées. Les militantes du cercle « Les Catalanes » s'engagèrent souvent dans les rangs de la Résistance et on les retrouva soit à « Combat », à « Libération », ou au Front National. Le 28 août 1944, Marianne Rauze demandait au Comité départemental de Libération (CDL) l'autorisation de reconstituer légalement le cercle « Les Catalanes ». Elle sollicitait un membre du CDL pour une conférence sur le thème « les femmes françaises dans le travail de Résistance en Roussillon ». Le 4 septembre 1944, le Comité local de Libération présidé par Félix Mercader* se réunit à la mairie de Perpignan. Le lendemain, il se constituait en conseil municipal provisoire. Marianne Rauze devint donc conseiller municipal de Perpignan. Dans cette assemblée mise en place peu après la Libération, elle représentait les « organisations féminines ». Elle siégea au conseil d'administration du collège de jeunes filles de Perpignan (l'actuel lycée Jean-Lurçat) où elle représenta la municipalité. Elle fut candidate de la SFIO aux élections municipales de Perpignan (scrutin du 29 avril 1945), obtint 3 175 voix au premier tour mais ne fut pas élue.

Marie-Anne Comignan adhéra à la SFIO jusqu'en 1958. Elle fut déléguée nationale pour le recrutement des femmes socialistes. Elle fut déléguée de la SFIO. En 1950, elle se présenta sans succès à l'Assemblée de l'Union française.

Désapprouvant la politique algérienne de Guy Mollet*, elle adhéra au Parti socialiste autonome (PSA), puis en 1960 au Parti socialiste unifié (PSU). Elle participa aussi activement qu'elle le put à la vie de la section de Perpignan du PSU, assistant aux réunions, se déplaçant aux congrès fédéraux. Dans les années 1960, avant sa mort, elle organisait à Perpignan des repas où elle invitait des militants de divers courants du mouvement ouvrier : au cours de ces réunions, un militant faisait un exposé sur une expérience qu'il connaissait plus particulièrement. Ainsi, par exemple, un militant du PCF, par ailleurs membre des « Amitiés franco-chinoises », parla de la Chine de Mao qu'il venait de visiter et un militant, « catholique de gauche » fit part de ses impressions sur les Kibboutz israéliens.

ŒUVRE : Collaboration à *La Française* (sous un pseudonyme ?), à *L'Équité* (Bibl. Nat. Jo 92 396, février-avril 1913 ; IFHS Fonds Brion, 14 ASP 337, 1913-1916, manquent 6 n° sur 35), au *Populaire de Paris*, puis au *Cri Socialiste*, Perpignan et au *Socialiste des Pyrénées-Orientales*.

Ouvrages, brochures, préfaces : *La Propagande socialiste*, Paris, 1919, 23 p. (Institut d'Amsterdam, Bro, F 1120/4900). — *L'Antiguerrre*, Niort, 1923, XII-200 p. (Bibl. Nat. 8° R 33 034). — Préface — voir Cheng-Tcheng, *La Chine pacifique*, Lyon, 1926 (Bibl. Nat. 8° O2n 1847). — *Nanon, Nanette*, Saumur, 1927, 64 p. (Bibl. Nat., 8° Z 22 269). — Préface — voir Barthélemy de Ligt, *Contre la guerre nouvelle*, Paris, 1928 (Bibl. Nat. 8° R 36 964). — *L'Antimilitarisme*, Niort, s.d., in-12, 24 p. (Bibl. Nat. 8° R. Pièce 16 140). — *L'Antimilitarisme agissant, ou Organisation et réalisation*, Niort, s.d., in-16 38 p. (Bibl. Nat. 8° R. Pièce, 16 169). — *L'École de la paix*, Niort, s.d., in-16, 32 p. (Bibl. Nat. 8° R. Pièce 16 172). — *Féminisme économique*, Préface de Suzanne Lacore, s.d., in-16, 31 p., préface datée juillet 1914 avec p.s. 10 août 1915 (BDIC, S 17422). — « Féminisme intégral », Paris, s.d., in-16, 20 p., articles publiés dans *L'Avenir international*, janvier et mars 1919 (BDIC — S 17422). — « La Femme, du Communisme primitif au Communisme futur », *Cahiers de l'école communiste marxiste*, n° 10 puis publié avec sous-titre, « conférence faite à l'école communiste marxiste », Asnières, s.d., in-8°, 24 p., (Bibl. Nat. 8° R. Pièce 22 376). — *Le [sic] Guerre contre toutes les guerres*, Niort, s.d. in-16, 22 p. (Bibl. Nat. 8° R. Pièce 16 170). — *Peut-il exister un militarisme civilisé ?*, Niort, s.d. in-16, 32 p. (Bibl. Nat. 8° R. Pièce 16 171). — *Philosophie de l'anti-militarisme*, Niort, s.d., in-16, 20 p. (Bibl. Nat. 8° R. Pièce 16 173). — *Pas d'amélioration sociale sans amélioration individuelle*, édition Terre nouvelle, s.d. — *Le dernier chant, poèmes*, Paris, Imprimerie A. Montourcy, 1952, 136 p.

SOURCES : Arch. Com. Perpignan, registre de l'état civil ; 1 D 1 / 44, registre des délibérations du CLL et du conseil municipal. — Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, versements du cabinet du préfet, 13 septembre 1951 :

liasse 177, rapport du commissaire central de Perpignan au préfet, 13 septembre 1936 ; 11 février 1963 ; série W non cotée, archives du lycée Jean Lurçat de Perpignan, ancien collège de jeunes filles, délibérations des conseils d'administration. — *Le Cri socialiste*, 16 novembre 1935, 1er février 1936, 30 mai 1936. — *L'Avant-Garde*, 1937. — *Le Travailleur Catalan*, 9 janvier 1937. — *Le Socialiste des Pyrénées-Orientales*, octobre 1936-septembre 1939. — *Le Républicain*, 8 septembre 1944, 29-30 avril 1945. — André Balent, "Léon Comignan (1873-1916), officier perpignanais informateur de Jaurès pour la rédaction de *L'Armée nouvelle*", *Le Midi Rouge, bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon*, 26, 2015, pp. 3-12. — André Balent, "Marianne Rauze Comignan (1875-1964), militantisme féminin et propagande socialiste en Cerdagne pendant la guerre civile espagnole (1937-1938)", *Le Midi Rouge, bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon*, 27, 2016, pp. 3-8. — André Balent, "Un parcours singulier : Léon Comignan (1873-1916) officier perpignanais collaborateur de Jean Jaurès, mort au front", *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, CXXII, 2015, pp. 109-119. — André Balent, entrée "Comignan (Marie-Anne)", *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises*, II, 1, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2011, pp. 44-50]. — Maurice Roels, *Ils creusèrent le sillon ...*, Paris, Éditions de la Liberté, s. d. (ca. 1945) [portraits de vieux militants socialistes dont Marianne Rauze Comignan, pp. 44-50]. — Andreu [André] Balent, "Catalanisme, mestres i Alfons Mias fundador del moviment "Nostra Terra" (anys 1930)", *Vallespir*, Céret, 2016, pp.16-17. — Notices *DBMOF* par Gilles Morin et Charles Sowerwine, fusionnées dans le cédérom *DBMOF*, 1997, à l'entrée « Rauze Marie-Anne » (la présente notice est une nouvelle fusion, avec des compléments, de cette dernière et de la notice *DBMOF* par André Balent, figurant elle aussi dans le cédérom à l'entrée « Comignan Marianne ». Elle a été par la suite complétée à la suite de recherches complémentaires ayant donné lieu aux publications d'André Balent, *op.cit.*, 2011 à 2016). — Interview de Cyprien Lloansi*, 1975. — Entretiens avec Marcel Mayneris* (octobre 1982), Antoinette Claux* (novembre 1982). — Conversations et échange de courriels avec Paul Tirand* de Castelnaudary, années 2005-2016. — Liste exhaustive des autres Sources in *DBMOF*, cédérom, 1997.

André BALENT

* * *

PEYREVIDAL Noël, Marius

Né le 8 décembre 1894 à Saint-Hilaire (Aude), exécuté sommairement le 1er août 1944 au camp de Souge, commune de Martignas-sur-Jalle (Gironde) ; agent voyer ; militant socialiste de l'Ariège ; résistant.

Fils de fonctionnaires originaires de Saint-Girons (Ariège), Noël Peyrevidal, après l'école primaire, fit ses études secondaires à Saint-Gaudens puis à Saint-Girons. Par concours il entra dans l'administration des Ponts et Chaussées et débuta comme agent-voyer secondaire à Foix (Ariège), avant d'être affecté à Saint-Girons. Mobilisé en 1914, il fut fait prisonnier en 1915, emmené en Allemagne où il fut traduit devant un conseil de guerre qui lui infligea une peine de forteresse. À la faveur des troubles révolutionnaires de 1918, il s'échappa et regagna la France. En 1919, il fut nommé agent-voyer à Castillon. Pendant quelques années, il consacra l'essentiel de son activité à l'Association ariégeoise des Anciens Combattants qu'il abandonna lorsque de nouveaux dirigeants lui donnèrent une orientation contraire à ses convictions démocratiques et socialistes. À partir de 1928, Noël Peyrevidal adhéra à la section de Saint-Girons du Parti socialiste SFIO puis à celle de Foix ; il ne voulut jamais être qu'un militant du rang. Membre de la section de Foix, son action rayonna sur le département.

Ulcéré par la défaite et la capitulation de 1940, révolté par l'attitude de la majorité des élus socialistes à Vichy, le 10 juillet 1940, il posa les premiers jalons d'une action de Résistance (sous le pseudonyme Léon Paris) avec son ami et camarade, le député socialiste François Camel*, un des quatre-vingts opposants à Vichy. Ce dernier mourut en mai 1941 dans des conditions non élucidées. Seul, Noël Peyrevidal prit résolument en mains l'œuvre à peine ébauchée. Avec son groupe, il procéda à la distribution clandestine de tracts et à la pose d'affiche. Révoqué depuis le 17 octobre 1940, il organisa l'accueil et l'hébergement des « évadés » qui tentaient de passer en Espagne, puis la résistance au Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Il aidait aux « passages » à travers les

Pyrénées (*Voir*, entre autres Barrau Louis*), sa propre demeure servant d'étape et d'asile. Il jeta les bases d'organisation des maquis. Pour avoir organisé le 14 juillet 1941 à Foix une journée de luttes et de témoignages (graffitis, papillons, gerbe au monument aux morts, cris de « Vive la République ! »), il fut arrêté le 31 août 1941 et emprisonné. Libéré le 20 juillet 1943, il reprit son action notamment avec une filière de passage en Espagne et entra au sein du mouvement Combat et des réseaux Alibi-Maurice et Nana.

Noël Peyrevidal s'attacha à la réorganisation clandestine du Parti socialiste. Il assista à Toulouse à son 1er congrès. Il devint secrétaire fédéral de l'Ariège et s'efforça de rallier les militants. Il travaillait en liaison avec les services de renseignements de la France libre à Alger. En octobre 1943, la Gestapo réussit à démanteler un réseau d'évasion qui s'appuyait sur le maquis d'Arignac. Le 10 février 1944, la Gestapo l'arrêta à son domicile alors qu'il traitait une importante affaire de livraison d'armes aux maquis ou lors du passage en Espagne d'un important convoi de réfractaire au STO (selon les sources). Cinq jours de tortures ne lui arrachèrent aucun secret. Emprisonné à la Prison de Saint-Michel de Toulouse*, il quitta cette prison le 2 juillet pour l'Allemagne mais il fit partie de la liste des dix personnes qui furent emmenées à Souge pour être fusillées le 1er août 1944. Une rue de Foix porte son nom. Il figure aussi sur le mémorial des fusillés de Souge, à Martignas-sur-Jalle (Gironde). Sa mémoire resta forte au-delà des milieux socialistes, comme en témoigne le passage que lui consacra, dans ses souvenirs, un républicain espagnol devenu communiste, Filomeno Conejero. *Voir* Camp de Souge (1940-1944) *.

SOURCES : *L'Ariège socialiste*, 19 octobre 1944. — Marion Combres, *Études des mémoires du parcours et de l'intégration d'un exilé républicain de la guerre civile espagnole en France : Filomeno Conejero (Sanchez)*, Mémoire de Maîtrise, Paris IV, 2001. — Claude Delpla, « La Résistance dans le Tarasconnais (1940-1944) », *Bulletin annuel*, Société ariégeoise sciences, lettres et arts, 1985. — Comité du Souvenir des fusillés de Souge, *Les 256 de Souge*, Lormont, Le Bord de l'eau éditions, 2014.

Justinien RAYMOND

* * *

LE MAITRON ET LE SITE DU MAITRON EN LIGNE :

Chaque volume du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social* est en vente (*DBMOMS, Le Maitron*) est en vente dans toutes les librairies au prix de 65 € le volume. Dur chaque volume environ 650 notices. Le tome 12 est vendu avec un accès gratuit au site internet du *Maitron* (**Maitron-en-ligne : www.maitron.org**) qui permet l'accès à environ 167 000 notices). Le *Maitron* (dictionnaires papier et site Maitron-en-ligne) est édité par les **Éditions de l'Atelier/ Les Éditions ouvrières 51-55, rue Hoche 94200 – IVRY-SUR-SEINE**

LE MAITRON DES FUSILLÉS

Le site nouvellement créé du *Maitron des fusillés* (<http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/>), issu du *Maitron en ligne* dans lequel est aussi inclus, rassemble les notices des fusillés par condamnation (*Dictionnaire des fusillés*, papier, Éditions de l'Atelier) et intègre au fur et à mesure de l'avancement des travaux les exécutés sommaires et les personnes abattues par les Allemands, les Italiens, les forces de Vichy. Il est libre d'accès.

ACHETEZ LES VOLUMES PARUS DU MAITRON

5e PARTIE : DE 1940 À 1968 :

DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À MAI 1968

Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier, mouvement social

Tome 1 : de A à Bek Tome 5 : de E à Ge

Tome 2 : de Bel à Bz

Tome 6 : de Gh à Je

Tome 3 : de Ca à Cor

Tome 7 : Ji à Lel

Tome 4 : de Cos à Dy

Tome 8 : Lem à Mel

Tome 9 : de Mel à Pen

Tome 10 : Pep à Ri

Tome 11 : de Ro à Ta

Tome 12 : de Tc à Z

NB : avec ce tome 12, accès gratuit en ligne au site maitron-en-ligne

DBMOMS, Éditions de l'Atelier / Les Éditions ouvrières, 51-55, rue Hoche,

94200 IVRY-SUR-SEINE

*** * ***

SITE DE L'ASSOCIATION MAITRON LANGUEDOC-ROUSSILLON :

L'Association Maitron Languedoc-Roussillon (AMLR) a un site :

<http://www.histoire-contemporaine-languedoc-roussillon.fr/>